

Rapport sur la situation financière 2017

(Public Disclosure)

Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA

Table des matières

Résumé du rapport sur la situation financière	5
A. Activité de l'entreprise	6
1. Stratégie, objectifs et principaux segments d'activité – axes stratégiques	6
2. Principaux segments d'activité	9
3. Gouvernance d'entreprise – Groupe Vaudoise Assurances	10
B. Résultat de l'entreprise	11
1. Informations sur les résultats de l'entreprise	12
C. Gouvernance d'entreprise et gestion des risques	16
1. Conseil d'administration	16
2. Direction de l'entreprise	19
3. Système de contrôle interne et gestion des risques	20
D. Profil de risque	22
E. Evaluation	24
1. Principes généraux d'évaluation	24
2. Evaluation des actifs proches du marché	25
3. Evaluation proche du marché des provisions pour engagements d'assurances	27
F. Gestion du capital	30
1. Principes et objectifs de la gestion du capital	30
2. Fonds propres	31
G. Solvabilité	32
1. Résultats principaux du SST	32
2. Définitions	33
3. Evolution globale du SST	34
Annexes	37

Résumé du rapport sur la situation financière

Ce rapport sur la situation financière de Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, (ci-après « Vaudoise Générale ») au 31 décembre 2017 est établi conformément à la circulaire FINMA 2016/02. Un bref résumé des sous-chapitres de ce rapport figure ci-après. A l'exception d'une mention particulière, les chiffres présentés dans ce rapport sont basés sur des principes comptables respectant le Code des obligations et l'Ordonnance sur la surveillance des entreprises d'assurances privées.

Activité de l'entreprise

Vaudoise Générale est une filiale détenue à 100 % par Vaudoise Assurances Holding SA et fait donc intégralement partie du Groupe Vaudoise Assurances (ci-après « Groupe »). A ce titre, la société bénéficie de processus et de fonctions existants au niveau du Groupe. L'activité de la société est de proposer sur le marché des produits d'assurances non-vie.

Résultat de l'entreprise

Le résultat annuel s'élève à CHF 79,5 millions. Les primes émises fléchissent de 0,1 % à CHF 868 millions. Cette évolution est due au recul assumé d'encaissement dans les branches Assurances de personnes de -2,8 %. Les affaires de Patrimoine progressent de 1,5 %. Le rendement comptable net des placements est de 2,3 %.

Gouvernance et gestion des risques

Pour la deuxième année, les principes ORSA (Own Risk and Solvency Assessment) ont été appliqués dans les processus de gestion des risques. Ces principes impliquent notamment l'analyse d'une vision prospective dans la gestion des risques.

Profil de risque

Un processus semestriel permet d'identifier, de suivre et de cartographier les risques auxquels la société est ou pourrait être confrontée. Comme indiqué, celui-ci intègre depuis 2016 les principes ORSA. Les risques principaux pour Vaudoise Générale sont les risques d'assurance et les risques de marché, inhérents à la gestion des actifs financiers. Le suivi de ces risques est effectué trimestriellement par le calcul du taux de solvabilité SST.

Evaluation

Les actifs et passifs statutaires sont évalués conformément à la législation en vigueur et selon les directives FINMA. En ce qui concerne les valeurs proches du marché, elles sont principalement basées sur des valeurs fournies par les marchés financiers.

Gestion du capital

La gestion du capital est effectuée conformément aux règles en vigueur et avec l'objectif de respecter les exigences SST. Durant l'exercice 2017, la société a distribué un dividende de CHF 45 millions et a à nouveau doté le fonds de redistribution des excédents non-vie dans le but de redistribuer CHF 33 millions dès le 1^{er} juillet 2018 à ses fidèles clients.

Vaudoise Générale ne recourt pas au marché des capitaux et ne dispose pas de financement d'autres sociétés du Groupe.

Solvabilité

Ce rapport mentionne des informations relatives à la solvabilité de l'entreprise. Ces données correspondent à celles déclarées à la FINMA le 30 avril 2018. Un rapport d'audit prudentiel effectué par l'auditeur externe est également transmis à la FINMA à la même date, mais il n'intègre pas l'audit des informations de solvabilité.

Le taux très confortable de solvabilité SST de la société est de 333 % au 1^{er} janvier 2018. Le rapport SST annuel a été approuvé par les organes de direction de la société et transmis à la FINMA en respect de la circulaire dédiée.

Activité de l'entreprise

1. Stratégie, objectifs et principaux segments d'activité – Axes stratégiques

1.1. La mutualité comme boussole

Vaudoise Générale est la société active dans le domaine des assurances non-vie du Groupe. Elle appartient à 100 % à Vaudoise Assurances Holding SA qui, elle-même, est détenue à 67,6 % du capital-actions et 91,2 % des droits de vote par Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative. Le solde du capital-actions et des droits de vote est coté à la Bourse suisse. Vaudoise Générale applique la stratégie du Groupe qui est la poursuite de l'affirmation de ses racines mutualistes par une approche humaine et personnalisée de son activité d'assureur dans les relations qu'elle entretient avec ses parties prenantes et une redistribution des excédents non-vie à ses assurés. Ainsi, en 2017 et 2018, les clients titulaires d'une assurance RC ou Choses (Ménage, Commerce, Technique, etc.) auprès de la Vaudoise se sont vu rétrocéder 20 % de leur prime annuelle. En 2018 et 2019, les assurés Véhicules à moteur bénéficieront d'un rabais de prime de 10 %. Vaudoise Générale maintient par ailleurs une politique de renforcement des fonds propres. Cette stratégie, qui implique la promesse d'une vision à long terme au profit de toutes les parties prenantes, est également parfaitement alignée sur les notions de développement durable et de responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE).

1.2. Le développement de la société et du Groupe

Vaudoise Générale priorise la croissance interne rentable dans les trois régions linguistiques. Elle veut exploiter en premier lieu son potentiel de développement en Suisse alémanique par l'intervention de ses propres conseillers auprès des Particuliers et des PME. Le portefeuille de cette région progresse de manière positive, tant du point de vue du canal des agences générales que du courtage. Il s'agit d'une opération de longue haleine dont le développement prioritaire se poursuit au sein de Vaudoise Générale et du Groupe.

La société intervient en principe en qualité de porteur de risques et, selon les besoins, de fournisseur de solutions externes proposées par des partenaires sélectionnés. C'est le cas notamment de l'assistance (Europ Assistance), la protection juridique (Orion), l'assurance maladie (Groupe Mutuel), l'assurance transports (TSM) et l'assurance des objets d'art (Uniqa).

Le développement de la société et du Groupe passe également par des collaborations de distribution avec des partenaires assureurs. Ainsi, le Groupe Mutuel et Swiss Life proposent désormais des produits RC/Ménage et Véhicules à moteur dont Vaudoise Générale est porteur de risques. Le développement implique également l'acquisition de compétences dans les nouvelles technologies. Dans ce but, le Groupe a entre autres investi CHF 15 millions dans le fonds dédié aux fintechs, assurtechs et regtechs de BlackFin Capital Partners. Il s'agit d'un investissement dans les domaines novateurs et au fort potentiel de développement. Ce partenariat permet à la

Vaudoise de bénéficier des conseils et de l'appui de BlackFin qui lui donne également accès à un réseau de start-ups européennes qui façonnent l'avenir du digital. Ainsi, la Vaudoise entend compléter son engagement par des investissements ciblés qui font stratégiquement sens pour son propre développement. Pour mener à bien cette mission, la Direction a constitué un Groupe digital réunissant des collaborateurs issus de plusieurs secteurs d'activités et travaillant en collaboration avec BlackFin.

1.3. Une passion : la satisfaction de nos clients

Vaudoise Générale entend renforcer encore son orientation client en combinant des méthodes de distribution classiques et les nouvelles technologies. La proximité doit s'en trouver augmentée. La Vaudoise s'inscrit clairement dans une démarche de distribution omnicanal qui fait appel simultanément ou de façon interconnectée à plusieurs moyens de distribution en relation les uns avec les autres. Ces moyens ne sont pas concurrents mais complémentaires.

Le but est d'être là où est le client à chaque moment de son « expérience ». Ainsi, selon sa situation et ses besoins, il sollicite le conseil à valeur ajoutée d'un collaborateur de la Compagnie, celui d'un intermédiaire indépendant, d'un partenaire de distribution ou se rend sur le site internet. Le premier ambassadeur de la Vaudoise reste le conseiller.

La démarche e-commerce viendra peu à peu soutenir la distribution des agences. Chaque client conservera toujours un lien avec une agence ainsi qu'un conseiller et pourra à tout moment passer de son écran, à son téléphone ou au guichet de l'agence. Le réseau de vente de la Vaudoise s'est réorganisé en 2017 pour gagner en efficacité sans perdre de sa proximité. Il comprend quelque 111 points de vente, dont une succursale à Vaduz au Liechtenstein, désormais réunis en 28 agences générales et organisé en trois régions de marché : Suisse romande, Suisse allemande et Tessin. Pour tenir compte des besoins du courtage, les services courtiers de direction, situés respectivement à Lausanne, Zurich (Dübendorf) et Lugano, sont les interlocuteurs des

courtiers dont le rayon d'action dépasse le territoire d'une agence ou d'une région. Plus de 70 % des primes sous mandat de gestion sont générées par ces trois entités.

En phase avec la politique de proximité de la Vaudoise, les agences générales peuvent, quant à elles, travailler directement avec des partenaires courtiers locaux et régionaux. Ces derniers disposent d'interlocuteurs privilégiés au sein des points de vente.

1.4. Le digital : agent de proximité augmentée et chasseur de gaspillage

La digitalisation des processus se poursuit à la Vaudoise dans le respect de ses valeurs d'entreprise. Il s'agit en premier lieu d'un moyen supplémentaire pour améliorer le service à la clientèle. La mise en place d'un portail client, le développement d'une plateforme d'e-commerce ou la mise à disposition d'applications simples pour les clients et les collaborateurs sont autant de projets en cours.

Le digital permet également d'explorer de nouvelles pistes par des moyens ludiques où la mutualisation des idées aboutit à des résultats créatifs et efficaces. C'est dans cet esprit que le Vaudoise Lab a organisé son deuxième Hackathon en collaboration avec The Shared Brain. Six équipes mixtes composées de développeurs, d'étudiants et de spécialistes du marketing et de l'assurance avaient pour mission de faire germer des solutions informatiques innovantes améliorant la satisfaction du suivi client sur le thème « On va vous donner des nouvelles ». Plusieurs idées sont en phase de concrétisation. La Vaudoise a par ailleurs lancé un concours d'idées sur la plateforme Swiss-push.ch dont le thème était « Grâce au digital, faisons de la Suisse le pays où tu n'es jamais seul ». Convaincue que la promotion du partage d'idées est essentielle au processus d'innovation et à la création de valeur, la Vaudoise a souhaité un thème plus large que celui de l'assurance seule. C'est le passage devenu nécessaire du métier d'assureur à l'acteur d'un écosystème.

En lançant le projet de lean management nommé Agilis, la Vaudoise revisite ses processus de travail dans le but de rendre l'entreprise plus agile grâce à la contribution et aux propositions d'amélioration des collaborateurs eux-mêmes. Après la délivrance des attestations d'assurance Véhicules à moteur entièrement informatisée, les équipes ont abordé la simplification de la gestion des sinistres, que ce soit par le biais de portails d'annonce en ligne ou du règlement entièrement automatisé grâce notamment à l'intelligence artificielle. Ce projet doit à terme permettre aux collaborateurs de se concentrer sur des tâches à plus grande valeur ajoutée pour la clientèle et rendre plus efficient et transparent pour le client le règlement de sinistres simples. Afin de participer à l'intégration progressive de la digitalisation dans la société civile, la Vaudoise a été la

première entreprise romande privée à adhérer à l'initiative Digitalswitzerland. Le 21 novembre 2017, premier Digital Day, elle a organisé pour ses collaboratrices et collaborateurs une journée informative sur les nouvelles technologies.

1.5. Optimisation risques / rendements financiers

Vaudoise Générale souhaite assurer son assise financière solide par une politique d'investissement et de gestion des risques adéquate et durable au profit de toutes les parties prenantes. La société poursuit ainsi une politique d'investissement sur mesure qui tient compte de la nature et de la complexité des affaires d'assurances exploitées ainsi que de la situation financière. Cette politique permet de réaliser des rendements de placement attractifs tout en limitant les risques liés à cette activité, notamment au moyen d'une large diversification par classe d'actifs, pays et secteur, ainsi que par le biais de programmes de protection sur les actions et les monnaies étrangères.

1.6. Vaudoise, employeur attractif

La politique des ressources humaines de la Vaudoise est basée sur la responsabilité partagée et le respect. Elle offre à ses collaboratrices et collaborateurs un climat de travail motivant qui implique que 95 % des collaborateurs se déclarent satisfaits de travailler à la Vaudoise (enquête de satisfaction 2017).

Le management, soutenu par le département Ressources humaines, favorise par toutes les mesures utiles l'empowerment des collaboratrices et collaborateurs afin de leur donner les outils pour évoluer dans un mode de travail 4.0. L'entreprise favorise par ailleurs la mobilité interne ainsi que la relève. Ainsi, l'accueil de plus de 100 apprenants chaque année et le développement de relations étroites avec les universités et les hautes écoles confirment le positionnement de la Vaudoise en tant qu'employeur de choix. Les projets d'entreprise sont menés de manière collaborative en utilisant au mieux les compétences de chacune et chacun dans un esprit de confiance et de responsabilisation (méthode agile). Cet état d'esprit sera accompagné, en 2018, par une démarche de smart working (Worksmart@Vaudoise).

La Vaudoise a également adhéré à la charte Work Smart. Les systèmes de rémunérations encouragent la performance individuelle et collective.

La mise en place de nouveaux outils de travail facilite la gestion du temps (SIRH) et le développement de solutions permettant de conjuguer vie professionnelle et vie privée (horaire variable, home office, etc.).

Enfin, la Vaudoise organise chaque année des journées de volontariat d'entreprise dans le cadre de son programme involvere. En 2017, 202 collaborateurs du Siège et des agences ont ainsi participé à plus de 20 projets à travers la Suisse aux côtés de fondations et d'associations actives dans la réinsertion socio-professionnelle. Ce programme s'est terminé par l'attribution de trois prix à des associations ayant participé aux journées involvere 2017. Le premier prix a été remporté par Caritas Vaud, suivie de Tables Suisses (Bâle) et de altra Schaffhausen.

2. Principaux segments d'activité

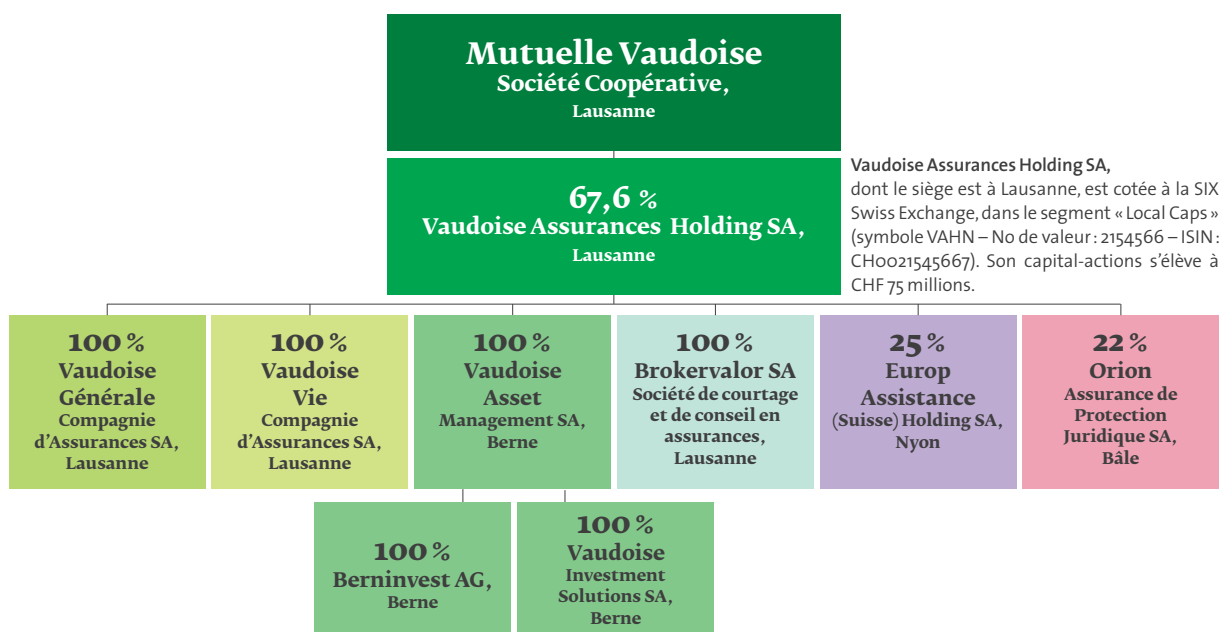
2.1. Assurances de patrimoine

Les affaires Patrimoine comprennent les branches Véhicules à moteur, Responsabilité civile générale (RC) et Choses. Elles se développent de manière réjouissante avec une croissance de l'ordre de 1,5 %.

2.2. Assurances de personnes non-vie

Le domaine des assurances de personnes non-vie est devenu au fil du temps un contributeur important au volume d'affaires de la société. Il regroupe la branche Perte de gain maladie collective (PGM), ainsi que les branches Assurances collectives accidents obligatoire (LAA) et facultative (CLAA).

3. Gouvernance d'entreprise – Groupe Vaudoise Assurances



3.1. Structure du Groupe

La société mère du Groupe est une société coopérative, Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, qui détient 67.6% du capital-actions et 91.2% des droits de vote de Vaudoise Assurances Holding SA. Cette dernière est une société de participations dont les actions nominatives B sont cotées à la Bourse suisse. Sa capitalisation boursière au 31 décembre 2017 atteint CHF 1'555'520'838.–.

La société détient quatre filiales et deux sociétés sous contrôle conjoint, toutes établies en Suisse, dont cinq entrent dans le périmètre de consolidation. Il s'agit des deux principales sociétés opérationnelles du Groupe que sont Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, et Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, ainsi que Vaudoise Asset Management SA, qui détient directement les sociétés Berninvest AG et Vaudoise Investment Solutions SA, Europ Assistance (Suisse) Holding SA et Orion, Assurance de Protection Juridique SA. Vaudoise Assurances Holding SA détient 25% du capital-actions d'Europ Assistance et 22% du capital-actions d'Orion. Ces deux sociétés entrent dans le périmètre de consolidation selon le principe de la mise en équivalence. Brokervalor SA n'a pas déployé d'activité à ce jour. La société ne rentre dès lors pas dans le périmètre de consolidation.

Vaudoise Assurances Holding SA détient donc la totalité du capital-actions de Vaudoise Générale.

La gestion des processus et des ressources est, dans de nombreux domaines, effectuée dans une vision groupe et non de société individuelle. A ce titre, Vaudoise Générale et sa sœur Vaudoise Vie, qui sont les deux sociétés d'assurances du Groupe, emploient une part prépondérante des employés du Groupe. Dans le même objectif d'optimisation, plusieurs sociétés du Groupe bénéficient de prêts ou d'emprunts. Ceux-ci sont toutefois toujours octroyés à des conditions respectant les règles fiscales et légales en vigueur.

3.2. Organe de révision

L'organe de révision externe de Vaudoise Générale et des principales sociétés du Groupe est la société KPMG SA à Lausanne. Le responsable de la révision est en fonction depuis le 8 mai 2017. L'organe de révision rédige à l'intention du Conseil d'administration un rapport détaillé sur l'établissement des comptes et sur le système de contrôle interne. Il exprime une opinion sur la conformité des comptes aux Assemblées générales, recommande leur approbation et vérifie le rapport de rémunérations. Il s'assure en outre de l'existence du système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels.

B

Résultat de l'entreprise

Les primes nettes 2017 sont en légère croissance. Le résultat 2017 de Vaudoise Générale s'élève à CHF 79,5 millions. Ce résultat s'explique par une charge de sinistres et des frais maîtrisés, de même que par la performance des placements qui affiche de bons résultats.

Compte de résultat en millions de CHF	31.12.2017	31.12.2016
Primes brutes	879.9	881.2
Primes brutes cédées aux réassureurs	-37.1	-39.1
Primes pour propre compte	842.9	842.1
Variation des reports de primes	-0.1	-1.0
Variation des reports de primes : part des réassureurs	-0.1	0.2
Primes acquises pour propre compte	842.6	841.3
Autres produits de l'activité d'assurance	0.2	0.2
Total des produits de l'activité technique d'assurance	842.8	841.5
Charges des sinistres : montants payés bruts	-604.2	-578.0
Charges des sinistres : montants payés, part des réassureurs	17.3	19.4
Variation des provisions techniques	-10.6	-15.5
Variation des provisions techniques : part des réassureurs	3.7	-2.3
Charges des sinistres pour propre compte	-593.8	-576.3
Frais d'acquisition et de gestion	-203.9	-218.5
Part des réassureurs aux frais d'acquisition et de gestion	5.0	4.8
Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte	-198.9	-213.7
Autres charges techniques pour propre compte	-16.7	-17.8
Total des charges de l'activité technique	-809.4	-807.7
Résultat d'exploitation	33.4	33.8
Produits des placements	182.1	197.8
Charges financières et frais de gestion des placements	-91.9	-118.9
Résultat des placements	90.2	78.9
Autres produits financiers	57.1	45.6
Autres charges financières	-81.4	-60.7
Résultat sur les autres éléments financiers	-24.3	-15.1
Résultat opérationnel	99.3	97.5
Bénéfice avant impôts	99.3	97.5
Impôts directs	-19.8	-21.3
Bénéfice	79.5	76.2

1. Informations sur les résultats de l'entreprise

Les éléments chiffrés se rapportant aux commentaires ci-dessous sont présentés en détail en annexe de ce rapport dans le modèle quantitatif « Résultat de l'entreprise, solo non-vie ».

1.1. Commentaires sur les résultats d'assurance

1.1.1. Assurances de Patrimoine

Les affaires Patrimoine, qui comprennent les branches Véhicules à moteur, Responsabilité civile générale (RC) et Choses se développent de manière réjouissante avec une croissance de l'ordre de 1,5 %. Avec près de CHF 550 millions de primes émises, le domaine des assurances de Patrimoine représente plus de 60 % des primes de Vaudoise Générale.

La croissance n'est pas identique dans tous les segments. Les branches Véhicules à moteur et Choses présentent une bonne progression de respectivement 1,9 % et 1,4 % alors que le marché suisse ne réalise qu'une croissance de l'ordre de 0,3 à 0,4 %. La branche RC enregistre par contre un recul de l'ordre de 0,9 % qui s'explique par une très forte concurrence dans ce domaine d'activité.

La charge de sinistres 2017 est dans la ligne de l'exercice précédent et se situe à un bon niveau malgré les nombreux cas de grêle et quelques dossiers très importants. La tendance haussière dans certains segments ou domaines, notamment les grands comptes, est par contre confirmée. Cette évolution fait l'objet d'un suivi attentif ainsi que de mesures adaptées.

En synthèse, le résultat 2017 du domaine Patrimoine est de bonne tenue et le lancement du partenariat de distribution des produits Véhicules à moteur, RC et Choses pour particuliers avec Swiss Life laisse entrevoir de belles perspectives. Dans le domaine Entreprises, la nouvelle ligne Business One s'est enrichie d'un nouveau produit Inventaire du commerce mis sur le marché fin 2017.

1.1.1.1. Assurances Véhicules à moteur

Malgré un ralentissement de la croissance en 2017 et un contexte de marché difficile, Vaudoise Générale continue de conquérir des parts de marché. L'atteinte de ce bon résultat résulte de la mise en place durant l'année 2017 de plusieurs mesures. Dans le domaine des assurances deux-roues, la Compagnie a développé un partenariat avec le réseau Hostettler (Yamaha) et propose depuis le printemps 2017 un produit exclusif pour les motocycles distribué par ce partenaire. Une action tarifaire printanière suivie d'un tarif révisé plus compétitif au début de l'été ont permis de dynamiser le marché de l'assurance des motocycles.

Le produit d'assurance lié à la télématique Avenue Smart continue par

ailleurs d'afficher une progression réjouissante et constitue aujourd'hui une solution éprouvée pour les jeunes conducteurs; la prudence est récompensée avec un rabais intéressant à la clé.

L'été a été marqué par de nombreux événements de grêle. Ces derniers ont permis de démontrer toute l'expertise de la Vaudoise dans le traitement des sinistres, grâce notamment à l'organisation de drive-in pour l'évaluation des dommages et la réparation des véhicules directement à proximité du lieu du sinistre. La Compagnie s'appuie ici sur la précieuse collaboration d'un prestataire reconnu et poursuit la digitalisation de ses activités afin d'optimiser l'expérience client. Elle a ainsi testé à cette occasion un scanner innovant et expérimental permettant de répertorier et mesurer en quelques minutes les dommages causés par la grêle sur les véhicules, ce qui permet un traitement accéléré des sinistres. En parallèle, plusieurs projets visant à optimiser l'expérience client sont en cours et se concrétiseront en 2018.

1.1.1.2. Assurances Responsabilité civile générale

Le résultat d'encaissement des primes 2017 a été influencé par une concurrence accrue. Le volume de primes des assurances RC est, à l'image du marché, en décroissance de l'ordre de 0,9 %. Les indicateurs avancés ne montrent pas de signes plus favorables dans un avenir proche. Les partenariats de distribution tels que ceux conclus avec le Groupe Mutuel et Swiss Life contribuent toutefois à atténuer ce repli.

Au chapitre des sinistres et du résultat global de la branche, le ratio combiné 2017 est très favorable malgré quelques cas très importants, dont un des plus considérables jamais enregistrés qui concerne le domaine de la construction.

1.1.1.3. Assurances Choses

L'encaissement des primes en assurances Choses (incendie, dommages naturels et autres dommages aux biens) a cette année moins progressé que les dernières années, mais reste au-dessus de la croissance du marché suisse avec une augmentation de 1,4 %.

Les produits phares dans ce domaine sont toujours les solutions Building pour les assurances des bâtiments et Home in One (HIO) pour l'assurance de l'inventaire du ménage. Ceux-ci restent parfaitement compétitifs sur ce marché et en complète adéquation avec les besoins de notre clientèle.

Fin 2017, la Vaudoise a commercialisé une nouvelle solution d'assurance Inventaire du commerce pour les entreprises (ligne « Business One »). Avec ses modules innovants (Cyber Risks et Casco inventaire), ce produit permet de répondre aux attentes d'un marché toujours plus compétitif dans le segment des affaires d'entreprises.

La Compagnie a par ailleurs pu compter sur l'apport complémentaire des partenariats conclus dans ce domaine afin de maintenir un taux de croissance supérieur au marché suisse. La sinistralité se maintient quant à elle à un bon niveau.

1.1.1.4. Assurances pour chiens et chats – Consolidation et intégration du portefeuille Animalia

Après l'acquisition en 2016 de la société Animalia, la Vaudoise a consolidé la reprise des activités de ce domaine – qui comptait un portefeuille de plus de 24'000 risques – et intégré cette offre dans sa palette de produits.

La marque Animalia est conservée et, dans un marché toujours aussi porteur, Animalia reste le leader dans l'assurance contre les accidents et la maladie pour chiens et chats en Suisse.

Les perspectives de développement sont réjouissantes, tant pour la distribution au travers de partenaires et d'internet que pour le propre réseau de vente des conseillers Vaudoise.

1.1.2. Assurances de personnes non-vie

Les primes en assurances de personnes non-vie sont en recul de 2,8% en 2017 dans un domaine où Vaudoise Générale avait surperformé le marché suisse ces dernières années. Cette inflexion prévue permet de regagner une saine rentabilité.

1.1.2.1. Perte de gain maladie (PGM)

Grâce à une politique de souscription plus mesurée qui explique le recul d'encaissement de 2,0%, le ratio de sinistres sur prime de la branche s'est amélioré notablement. Vaudoise Générale va poursuivre sa stratégie, tant au niveau de la souscription que des renouvellements.

1.1.2.2. Assurances accidents obligatoire (LAA) et complémentaire (CLAA)

En recul de 3,1%, la branche Accidents regagne également un sain rythme de croisière.

Les charges des branches complémentaires LAA, autres collectives et accidents individuels se présentent bien. La sinistralité de la branche Accidents obligatoire LAA est en hausse par rapport à l'excellent exercice 2016 et plus élevée que les exercices précédents. Cela s'explique notamment par le renforcement de réserves dans l'optique d'un nouvel abaissement du taux technique LAA qui pourrait intervenir dès 2020.

Depuis juin 2017, grâce à la refonte intégrale de l'assurance complémentaire LAA, les clients et prospects Entreprises de Vaudoise Générale disposent d'une gamme complète de produits d'assurances de personnes non-vie Entreprise. Celle-ci est disponible pour les conseillers de la Vaudoise au travers d'une seule application informatique simple et flexible.

En outre, 70% des sinistres en assurances de personnes non-vie sont désormais déclarés directement de manière digitale, ce qui permet d'optimiser la première étape clé des prestations et fluidifie le processus de prise en charge des malades et accidentés. La Compagnie ambitionne de renforcer ses services afin d'optimiser la prévention, la gestion et l'accompagnement de ses clients dans la mise en place de bonnes pratiques quant à la gestion de leurs collaborateurs.

1.2. Informations sur les résultats et la gestion des investissements

Le total des investissements de Vaudoise Générale se monte à fin décembre 2017 à CHF 2,7 milliards. A l'exception d'un contrat de gestion de portefeuille de CHF 56 millions conclu avec sa mère Vaudoise Assurances Holding SA, l'ensemble des revenus des placements est réalisé au profit de la société. Des informations détaillées par classe d'actifs sont présentées ci-après.

La stratégie d'investissement du capital regroupe d'une part des actifs liés dont la gestion respecte en permanence les règles et directives établies par la FINMA et d'autre part des actifs libres. La gestion de l'ensemble des actifs est effectuée strictement en respect du cadre législatif en vigueur.

La politique de placement du Groupe poursuit les principes et objectifs suivants:

- sécurité: les placements doivent être ainsi choisis afin que la sécurité sur le plan économique (maintien de la valeur du capital ou de la fortune) et sur le plan juridique (disponibilité et aliénabilité des placements) soit assurée, ce qui signifie que les droits des assurés doivent être garantis en tout temps;
- rentabilité: les placements doivent être rentables et procurer un rendement durable;
- diversification: les placements doivent atteindre un degré de diversification suffisant et approprié;
- liquidité: les placements doivent être choisis afin que le besoin prévisible de liquidités de l'entreprise d'assurance soit garanti en tout temps;
- congruence: les placements sont gérés de manière à assurer une congruence optimisée entre les actifs et les passifs permettant d'assurer un niveau de risque adéquat.

1.2.2. Immobilier

En 2017, Vaudoise Générale a concrétisé l'achat d'un projet de constructions neuves à Lausanne.

Sa gestion active du parc a permis l'identification et le démarrage d'études de faisabilité de plusieurs programmes de réhabilitation sur son parc d'immeubles existants avec des potentiels de rénovation lourde et d'extension d'immeubles dont la macro et la micro situation sont jugées excellentes.

La société a ainsi démarré une étude de faisabilité à Lausanne d'un projet de densification et de rénovation lourde.

La valeur comptable du parc de Vaudoise Générale atteint CHF 562 millions (CHF 569 millions en 2016), de sorte que sa part dans l'allocation globale s'élève à 21,0% contre 20,3% une année auparavant. La légère baisse de la valeur comptable ainsi que la diminution de la rentabilité s'expliquent par des ajustements de valeurs effectués sur quelques immeubles.

La performance brute en valeur de marché s'élève pour 2017 à 3,5%.

1.2.1. Résultats des placements par catégorie d'actifs

en millions de CHF	Biens immobiliers	Participations	Titres à revenus fixes	Prêts	Hypothèques	Actions	Autres placements	Total
Vaudoise Générale 2016								
Produits des placements	19.7	0.7	63.1	2.6	4.2	37.8	69.8	197.8
Charges financières et frais de gestion des placements	-3.7	-	-9.0	-	0.2	-16.0	-90.5	-118.9
Autres produits financiers	-	-	17.5	-	-	6.6	21.4	45.6
Autres charges financières	-	-	-27.3	-	-	-9.2	-24.3	-60.7
Résultat financier	16.0	0.7	44.4	2.6	4.4	19.3	-23.6	63.8
Vaudoise Générale 2017								
Produits des placements	20.2	0.7	39.5	7.5	4.4	75.7	34.1	182.0
Charges financières et frais de gestion des placements	-9.8	-	-15.2	-	0.1	-3.3	-63.7	-91.9
Autres produits financiers	-	-	34.5	-	-	3.4	19.2	57.1
Autres charges financières	-	-	-48.9	-	-	-5.5	-27.1	-81.4
Résultat financier	10.4	0.7	9.9	7.5	4.5	70.3	-37.5	65.9

1.2.3. Titres à revenus fixes

L'allocation de cette classe d'actifs s'élève à 40,3 % du total des placements en 2017 contre 34,8 % une année auparavant. Afin de réduire le risque de crédit de son portefeuille à revenus fixes, Vaudoise Générale a augmenté la pondération de titres d'excellente qualité (« AAA », « AA » ou « A »).

La performance en valeur de marché des revenus fixes en monnaies étrangères est de 3,2 %. Concernant la performance en valeur de marché des titres à revenus fixes en CHF, la vente de certains titres a eu pour effet de réduire le rendement du portefeuille à -0,2 %. L'impact net du change sur l'exercice ainsi que les gains de cours réalisés ont été moins importants qu'en 2016, ce qui explique principalement la réduction du revenu sur les titres.

1.2.4. Prêts

Les prêts sont composés de prêts à des collectivités publiques et privées. Au 31.12.2017, ces investissements représentent CHF 125 millions, soit 4,7 % des placements alors qu'ils représentaient 5,1 % en 2016. La performance de marché de ce portefeuille en 2017 est de 0,4 %. Il est également à relever que Vaudoise Générale a octroyé des prêts subordonnés à Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA pour un total de CHF 270 millions. Le produit de ces prêts explique une part significative de l'augmentation du résultat sur cette classe d'actifs. L'objectif de ces prêts est d'augmenter de manière momentanée l'assise financière de Vaudoise Vie.

1.2.5. Hypothèques

Vaudoise Générale considère les prêts hypothécaires comme une classe d'actifs lui permettant de diversifier ses investissements à revenus fixes. Ils font en outre partie intégrante de sa stratégie de conseil global auprès de sa clientèle. Cette année a été marquée par une croissance soutenue des prêts octroyés répondant à ses critères d'acceptation, si bien que leur part dans l'allocation globale de ses actifs est montée à 9,3 % par rapport à 2016 (8,7 %). La performance des prêts hypothécaires en valeur comptable est de 1,8 % pour 2017 contre 1,9 % une année auparavant.

1.2.6. Actions

L'allocation en actions à fin 2017 représente 6,7 % du total des actifs contre 11,0 % un an auparavant. Le portefeuille d'actions est axé principalement sur une gestion passive (indicielle) afin de minimiser les frais de gestion et se compose de 40 % d'actions suisses et de 60 % d'actions étrangères. L'année 2017 a vu les actions mondiales et suisses afficher une performance fortement positive en francs suisses. La performance en valeur de marché est de 18,9 % pour les actions suisses et de 18,6 % pour les actions étrangères.

Eu égard à l'importance de son portefeuille d'actions et à sa volonté de contrôler les risques de manière générale, la société a poursuivi sa stratégie de protection contre les pertes élevées sur une part prépondérante de ce portefeuille, en utilisant des produits dérivés.

1.2.7. Autres placements

Les autres placements sont constitués d'investissements alternatifs et d'autres titres à revenus variables. Durant l'année, Vaudoise Générale a entrepris une réduction de son allocation en placements alternatifs et a gardé stable son allocation en actions.

Depuis quelques années déjà, la Vaudoise a mis sur pied son propre fonds de Hedge Funds et fonds de Private Equity, dont les portefeuilles ont été constitués sur mesure et se composent de placements alternatifs diversifiés. La gestion de ces deux portefeuilles est déléguée à deux entreprises spécialisées dans ce domaine d'activité et la surveillance est assurée par des experts internes. La part de ces investissements en Hedge Funds et en Private Equity s'est réduite à 6,1 % en 2017.

La péjoration du résultat total sur les autres placements s'explique principalement par une attribution nette de CHF 18 millions à des provisions pour risques de placements ainsi que l'impact négatif de produits dérivés acquis dans le but de couvrir notre exposition aux marchés des actions.

En tenant compte, en outre, des autres titres à revenus variables détenus à long terme, des participations et des instruments financiers dérivés, les placements à revenus variables représentent sans changement par rapport à 2016 au total 14,6 % de l'ensemble des placements de la société à fin 2017.

Estimant que les risques de change sont insuffisamment rémunérés, la société a volontairement maintenu un taux de couverture de change élevé durant l'exercice, à savoir plus de 75 % de son exposition en monnaies étrangères. Il est à relever que l'impact de ces couvertures a été réparti sur les résultats des différentes classes d'actifs en fonction de leurs expositions aux devises.

Gouvernance d'entreprise et gestion des risques

1. Conseil d'administration

1.1. Membres du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration se compose de sept membres au moins. Les sept administrateurs en fonction au 31 décembre 2017 sont mentionnés ci-après.

Paul-André Sanglard	Président	
Chantal Balet Emery	Vice-présidente	
Martin Albers	Membre	
Javier Fernandez-Cid	Membre	
Eftychia Fischer	Membre	
Etienne Jornod	Membre	jusqu'au 08.05.2017
Peter Kofmel	Membre	
Jean-Philippe Rochat	Membre	

La composition du Conseil d'administration de Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, est identique à celle de Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, Vaudoise Assurances Holding SA et Mutuelle Vaudoise.

Aucun administrateur non exécutif n'entretient d'étroites relations d'affaires avec l'une ou l'autre compagnie du Groupe de nature à exercer une influence. Aucun administrateur n'a exercé une fonction de direction au sein du Groupe pendant les trois dernières années.

1.1.1. Election et durée du mandat

Les administrateurs sont élus par l'Assemblée générale pour trois ans et sont rééligibles. Le renouvellement des mandats se fait de manière échelonnée au gré de leur arrivée à terme. Les administrateurs sont élus et réélus de manière individuelle. Ils doivent abandonner leur mandat, échu ou en cours, lors de l'Assemblée générale suivant l'année de leurs 70 ans. Lors de l'Assemblée générale 2017, Etienne Jornod a souhaité mettre fin à son mandat.

1.1.2. Répartition des tâches au sein du Conseil d'administration

Chaque année, lors de la première séance qui suit l'Assemblée générale ordinaire, le Conseil désigne son président, son vice-président et son secrétaire. Il peut choisir ce dernier en dehors de son sein. Nathalie Follonier-Kehrli, à Sion, a été désignée en qualité de secrétaire du Conseil d'administration. Afin de préparer ses décisions et d'exercer sa fonction de surveillance, le Conseil d'administration a institué trois Comités au niveau du Groupe chargés d'analyser en profondeur certaines questions particulières. Le Conseil conserve le pouvoir de décision et assume la responsabilité des tâches confiées aux Comités.

1.1.3. Méthode de travail

Le Conseil d'administration se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent,

généralement huit fois par année. Il est convoqué par écrit au minimum cinq jours avant la réunion et reçoit l'ensemble des documents à discuter en séance. Le directeur général (CEO), et le directeur général adjoint responsable du département Finances & Projets stratégiques (CFO) sont en principe présents à chaque séance. Selon les sujets abordés, d'autres membres de la Direction ou d'autres cadres sont invités. Le Conseil reçoit les procès-verbaux des séances des Comités.

Les préavis, propositions et rapports d'activité des Comités lui sont communiqués avant ou au plus tard pendant la séance au cours de laquelle ils doivent être examinés. Les Comités peuvent demander l'inscription d'un objet à l'ordre du jour d'une séance du Conseil. En 2017, le Conseil d'administration a siégé à huit reprises.

1.1.4. Comité d'audit et des risques

Le Comité d'audit et des risques est chargé de suivre l'évolution des affaires et la situation financière des sociétés du Groupe. Il se forge une image de l'efficacité de la révision interne et externe, évalue le fonctionnement du système de contrôle interne, analyse et approuve le plan d'audit interne ainsi que la gestion des risques du Groupe. Il donne son préavis au Conseil sur le rapport ORSA. Il examine de manière critique les comptes sociaux et les comptes consolidés destinés à être publiés et analyse la politique de gestion des principaux risques. Les Compliance Officers lui rapportent au minimum une fois par an. Enfin, il approuve les honoraires de l'organe de révision externe et le budget de formation des auditeurs internes et s'assure de la mise en œuvre du plan d'action découlant des constatations des rapports d'audit. Il n'a pas de pouvoir de décision.

Le Comité se réunit en principe quatre fois par an, en présence du CEO, du CFO, du Chief Risk Officer (CRO), des auditeurs internes, du responsable du contrôle de gestion et du système de contrôle interne (SCI) ainsi que de la secrétaire du Conseil. Le président du Conseil est invité aux séances. En 2017, le Comité a siégé à cinq reprises dont deux avec les réviseurs externes et une fois avec les Compliance Officers.

1.1.5. Comité de rémunérations

Les membres du Comité de rémunérations sont nommés annuellement par l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA. La composition et les compétences du Comité sont définies dans les statuts approuvés par l'Assemblée générale ordinaire de mai 2015. Le Comité de rémunérations assiste le Conseil pour toute question en relation avec l'organisation et la gestion des collaborateurs du Groupe en général et les nominations et rémunérations en particulier. Il propose le profil requis pour le président et les membres du Conseil ainsi que pour le CEO et les membres de la Direction. Il effectue les présélections et prépare des propositions pour l'engagement du CEO, des responsables de l'audit interne et du secrétaire des Conseils. Il examine les propositions du CEO pour la sélection et l'engagement des membres de la Direction. Il donne son préavis sur les propositions de promotions et de nominations des cadres supérieurs. Le Comité examine et propose le système d'indemnités du Conseil. Il prépare les propositions soumises par le Conseil à l'Assemblée générale en matière de rémunérations des membres du Conseil d'administration, du CEO et des membres de la Direction.

Il donne son préavis sur l'enveloppe globale et sur les principes généraux de rémunérations des collaborateurs du Groupe. Le Comité se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent. Le président du Conseil et le CEO sont invités aux séances. Le Comité peut faire appel aux services et à l'appui d'un ou plusieurs membres de la Direction. Il ne détient pas de pouvoir de décision. En 2017, il a siégé à cinq reprises.

1.1.6. Comité d'investissement

Le Comité évalue la stratégie d'investissement proposée par la Direction et, après d'éventuelles modifications, la recommande au Conseil. Sur délégation du Conseil, le Comité s'assure que la gestion des investissements respecte les directives d'organisation et les principes de bonne gouvernance. Le Comité s'assure également de la compétence des gérants chargés de la gestion des portefeuilles ainsi que de la nature de leurs mandats. Hormis les compétences déléguées mentionnées ci-dessus, il n'a pas de pouvoir de décision.

Le Comité est composé de trois membres du Conseil et de deux membres externes, nommés par le Conseil, jouissant de compétences pointues en matière d'investissements. Ces derniers disposent du droit de vote au sein du Comité.

En 2017, il s'agissait d'Eric Breval, directeur des Fonds de compensation AVS, à Genève, et de René Sieber, directeur et membre du Conseil de Dynagest, à Genève. Le CEO, le CFO et le responsable des investissements (CIO) parti-

cipent aux séances. Le président du Conseil y est invité. Le Comité d'investissement se réunit aussi souvent que requis, mais au moins quatre fois par an. En 2017, il s'est réuni à six reprises.

1.1.7. Compétences

En plus des attributions intransmissibles et inaliénables définies à l'art. 716a du CO, le Conseil d'administration est seul compétent pour fixer les lignes directrices de la politique stratégique, de gestion et de placements. Du point de vue de la gestion des risques, il valide et signe le rapport ORSA et le rapport sur la situation financière (publication assureur). De même, il est responsable de la planification, notamment des plans d'investissement et du budget. Il décide, sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA, de la rémunération de ses membres, du CEO et des membres de la Direction et approuve la politique salariale des autres collaborateurs du Groupe ainsi que la nomination des cadres supérieurs. La gestion des affaires est déléguée à la Direction. Le CEO est responsable de l'exécution des missions qui lui sont confiées par le Conseil, notamment : proposer et mettre en place la stratégie d'entreprise, définir les missions, gérer et diriger la société. Il lui appartient d'assurer l'atteinte des objectifs, la rentabilité et le développement des affaires ainsi que la bonne réputation du Groupe. Conjointement avec les membres de la Direction, il prépare les budgets de fonctionnement et d'investissement. Il représente le Groupe auprès de tiers et définit l'information à communiquer à l'intérieur et à l'extérieur de la société. Enfin, il préside la Direction, qui se réunit en principe deux fois par mois.

1.1.8. Instruments d'information et de contrôle à l'égard de la Direction

Le Conseil d'administration est informé, lors de chaque séance, de la marche des affaires des sociétés dans lesquelles Vaudoise Assurances Holding SA détient directement ou indirectement une participation. Il reçoit chaque mois des renseignements écrits détaillés sur l'évolution des opérations d'assurances et des opérations financières, qui sont commentés en séance par le

CEO et le CFO. Les procès-verbaux des séances de la Direction lui sont également transmis pour information.

Le Conseil, le CEO et la Direction se réunissent une fois par année pendant deux jours pour adopter la stratégie du Groupe et les plans financiers triennaux. Le CEO, le CFO, le CRO, les auditeurs internes et le responsable du contrôle de gestion participent à toutes les séances du Comité d'audit et des risques. Le CEO, le CFO et le CIO participent aux séances du Comité d'investissement.

Dans le cadre de son devoir de surveillance, le Conseil peut, par l'intermédiaire du Comité d'audit et des risques, donner des missions particulières aux auditeurs internes et au responsable de la gestion des risques. De même, le Comité de rémunérations peut solliciter directement un ou plusieurs membres de la Direction. En principe, le CEO en est informé au préalable.

2. Direction de l'entreprise

2.1. Membres de la Direction

Au 31 décembre 2017, la Direction se compose des neuf membres suivants :

Philippe Hebeisen	Directeur général, CEO
Jean-Daniel Laffely	Directeur général adjoint, CFO & CRO, Dépt Finances & Projets stratégiques
Charly Haenni	Directeur Dépt Réseaux de vente & Marketing
Reto Kuhn	Directeur, CIO, Dépt Asset Management
Christian Lagger	Directeur Dépt Patrimoine
Jacques Marmier	Directeur Dépt Assurances de personnes
Jean-Michel Waser	Directeur Dépt Actuariat & Réassurance
Karim Abdelatif	Directeur Dépt Ressources humaines
Nathalie Follonier-Kehrli	Directrice Secrétariat général

La composition de la Direction de Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, est identique à celle de Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, Vaudoise Assurances Holding SA et Mutuelle Vaudoise.

3. Système de contrôle interne et gestion des risques

Le dispositif de gestion des risques du Groupe s'articule sur les axes suivants :

- Le modèle de maîtrise des risques et des contrôles repose sur trois lignes de défense :
 1. les entités opérationnelles
 2. les fonctions de contrôle
 3. l'audit interne
- Le Conseil d'administration supervise la gestion des risques du Groupe et de ses sociétés-filles. Il s'appuie pour la surveillance et l'évaluation de l'efficacité de la gestion des risques sur le Comité d'audit et des risques.
- La gestion des risques est réalisée par les unités/départements dans le cadre des activités inhérentes à leurs responsabilités, cela en s'appuyant sur des méthodes et indicateurs ayant fait leur preuve.

Le dispositif de gestion des risques s'appuie sur les fonctions de contrôle suivantes :

3.1. Système de contrôle interne

Le Conseil d'administration définit les principes du système de contrôle interne et s'assure de son bon fonctionnement par l'intermédiaire du Comité d'audit et des risques. Sa mise en œuvre est du ressort de la Direction.

Le système de contrôle interne vise à garantir, par une gestion des risques appropriée, la réalisation des objectifs stratégiques, l'optimisation des processus et des activités, la protection du patrimoine de l'entreprise en détectant, limitant et évitant les erreurs et les irrégularités. Il a aussi pour objectif de garantir l'intégralité, la fiabilité et la ponctualité des informations financières et de gestion ainsi que la conformité aux prescriptions légales en vigueur.

Le système de contrôle interne repose sur la coordination efficace de différents intervenants ainsi que sur la sensibilisation et la responsabilisation des collaborateurs du Groupe.

Une solution Gouvernance, Risque et Conformité (GRC) Enablon a été acquise en 2015. Cette solution sous-tend notre gestion des risques (référentiel unique et centralisé) et permet une gestion centralisée du système de contrôle interne.

3.2. Audit interne

L'audit interne contrôle, sur mandat du Conseil d'administration ou du Comité d'audit et des risques, l'adéquation du système de contrôle interne aux opérations de l'entreprise ainsi que son bon fonctionnement. Il établit au moins une fois par an un rapport d'activité à l'intention du Comité d'audit et des risques et de l'organe externe de révision. L'audit interne est rattaché au Conseil d'administration.

3.3. Contrôle de gestion

Le contrôle de gestion fournit des informations comptables et statistiques destinées à assister la Direction dans la planification, le contrôle, l'analyse et l'élaboration de solutions pour la gestion. Il assure le suivi du budget. Il est également responsable du système de contrôle interne (SCI).

3.4. Actuaire responsable

L'actuaire responsable d'une entreprise d'assurance a la responsabilité de diriger la partie technique du plan d'exploitation. Il désigne les tarifs à la base d'un produit. Il s'assure que la solvabilité et la fortune liée sont calculées correctement et sont conformes aux dispositions légales sur la surveillance des assureurs privés. Il veille également à ce que les bases techniques utilisées soient adéquates et que les provisions techniques constituées soient suffisantes. En cas d'insuffisances, il en informe immédiatement le CEO. L'actuaire responsable établit au moins une fois par an des rapports à l'attention de la Direction. Il est également chargé de l'établissement du rapport SST (Swiss Solvency Test).

3.5. Comité de gestion des risques

Le Comité de gestion des risques d'entreprise (Comité ERM) assiste la Direction en matière de prévention, de détection et d'évaluation des risques potentiels et propose des solutions visant à la suppression, à la réduction, au transfert ou à l'acceptation des risques et des cumuls de risques. Le Comité est composé du responsable de la gestion des risques (CRO) et de son adjoint, du directeur de l'actuariat, du responsable du contrôle de gestion, du Compliance Officer Groupe et du responsable de l'audit interne. Ces derniers n'ont pas de compétence décisionnelle dans ce comité. Leur présence vise à assurer une bonne coordination entre les sociétés. Par la mise en place d'un cadre approprié, le Comité soutient les départements dans l'identification et dans l'évaluation des risques majeurs. Ces derniers sont répartis dans les catégories suivantes :

- risques d'assurance: risques transférés par les clients dans le cadre du processus de souscription des contrats d'assurances ;

-
- risques de marché : risques de placements en valeurs mobilières et immobilières, risques de crédit et de gestion de la congruence actif/passif ;
 - risques opérationnels : risques de pertes résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures internes ou à des événements extérieurs ;
 - risques stratégiques et globaux : risques liés à la stratégie de l'entreprise, au contexte politico-économique, risques de réputation et de conformité.

La cartographie des risques a été dressée selon une méthode bottom up (recensement large des risques en s'appuyant sur des responsables des risques dans les départements et au moyen du logiciel GRC Enablon).

Dans une approche top down, le Comité de gestion des risques agrège les risques et met en évidence ceux qui sont majeurs et ceux qui sont à surveiller.

Le Comité de gestion des risques contrôle la cohérence entre les limites d'acceptation des risques d'assurance et financiers et la propension aux risques du Groupe et de ses principales sociétés-filles que sont Vaudoise Générale et Vaudoise Vie. La Direction est également informée dès l'identification d'un risque majeur pouvant affecter le patrimoine du Groupe. Le Comité est responsable de la coordination et de l'établissement du rapport ORSA à destination de la Direction et du Conseil d'administration. De plus, sur la base des outils de modélisation, la gestion de la congruence actifs/passifs et l'évolution du capital économique font également l'objet de rapports pluriannuels.

Pour la deuxième année, les principes ORSA ont été appliqués dans les processus de gestion des risques. Ces principes impliquent l'analyse d'une vision prospective dans la gestion des risques.

3.6. Comité ALM

Le Comité ALM (Asset Liability Management) de Vaudoise Générale a pour mission de faire des propositions concernant la formulation, la mise en œuvre, le contrôle et la révision des stratégies se rapportant à la gestion de la congruence actifs/passifs des sociétés opérationnelles, dans le but d'atteindre les objectifs financiers, compte tenu de la tolérance au risque acceptée, des contraintes légales et des exigences en matière de solvabilité.

Il est composé du directeur de l'actuariat, du CFO, du CRO, du CIO, du responsable de la division Valeurs mobilières ainsi que de l'actuaire responsable. Ses activités s'intègrent dans le cadre de la gestion des risques du Groupe.

3.7. Investment controlling

L'Investment controlling est une unité qui contrôle l'application de la stratégie et de la tactique de placement et des processus de placement.

Elle surveille notamment les activités des gérants de fortune internes et externes, établit ou vérifie qu'un rapport mensuel sur les positions des instruments dérivés est réalisé. Elle contrôle l'application des directives de placement, fournit le rapport sur l'évolution de la fortune au CFO, veille à l'application des directives internes en matière de placement et des prescriptions légales et vérifie l'intégralité des données.

3.8. Compliance

Le Compliance Officer Groupe veille à l'application des prescriptions internes et externes de l'entreprise, notamment le Code de déontologie, met en place les procédures idoines, effectue des contrôles et sensibilise les collaborateurs à l'importance des règles par le biais de formations et d'informations. Il établit un rapport annuel à destination du Comité d'audit et des risques auquel il a un accès direct. Il dirige le Comité Compliance qui réunit le Compliance Officer Groupe adjoint, des répondants de chaque entité du Groupe et les Compliance Officers chargés de mettre en place et de contrôler la procédure d'identification des assurés souscrivant des prêts hypothécaires conformément à la Loi sur le blanchiment d'argent et au Règlement de l'organisme d'autorégulation de l'Association Suisse d'Assurances (OAR-ASA). Ces derniers établissent un rapport annuel détaillé à l'intention dudit organisme et assurent la formation du personnel concerné.

D

Profil de risque

L'identification et l'évaluation des risques sont effectuées semestriellement au sein des différentes entités de l'entreprise et sont répertoriées dans une matrice. Les risques majeurs sont définis comme étant tout risque supérieur à un pourcentage défini des fonds propres ou dont le coût potentiel multiplié par la probabilité de survenance dépasse un seuil défini. Ces risques sont décrits ci-dessous.

Risques d'assurance

Les risques d'assurance sont inhérents aux couvertures d'assurances proposées à nos clients et représentent notre exposition (nette de réassurance) à la probabilité de survenance des risques assurés. Les risques d'assurance résultent donc directement de la politique de souscription et de la qualité du portefeuille.

L'objectif est de minimiser les risques d'assurance et les mesures principales existantes sont :

- l'établissement de règles de souscription avec un objectif de rentabilité raisonnable;
- la cession adaptée des risques à des réassureurs retenus à la suite d'une sélection adaptée;
- le suivi régulier de la rentabilité des branches d'assurances et des tarifs proposés;
- le suivi attentif de l'évolution des modèles d'affaires.

Une rentabilité insuffisante peut notamment être liée à des produits inadaptés, à une souscription inadéquate, à une déviation de la sinistralité (liée ou non à des catastrophes), à des frais trop élevés ou à une baisse du chiffre d'affaires liée à des produits inadaptés en raison notamment d'une concurrence accrue. La société monitore de manière permanente l'évolution de sa rentabilité technique selon divers critères (branche, produits, tarifs). Elle se fixe des objectifs, des niveaux de rentabilité et analyse les raisons des déviations afin d'opérer des mesures nécessaires pour corriger les éventuels dépassements.

La réassurance est un sujet important pour Vaudoise Générale et fait l'objet d'analyses sur la qualité des réassureurs, l'importance des couvertures de réassurance nécessaires à la mitigation du risque et à des analyses détaillées de catastrophes sur son portefeuille.

L'impact quantitatif du risque est présenté au chapitre G de ce rapport traitant de la solvabilité.

Risques de marché

Les risques découlant des marchés financiers sont indissociables de l'activité de gestion d'actifs d'une société d'assurances. L'objectif est, par une gestion adéquate, de réduire les risques tout en assurant des rendements suffisants permettant de couvrir les engagements.

Dans le but d'atteindre cet objectif, Vaudoise Générale décide chaque année d'une allocation stratégique de ses placements. Cette allocation doit prendre en compte les risques actions, crédit, spread, taux et monnaie. Les risques principaux des actifs sont compris dans le modèle Swiss Solvency Test. Afin de mitiger ces risques, de rigoureux processus existent allant notamment du mandat de gestion jusqu'à son contrôle. Ces mandats de gestion, qu'ils soient internes ou externes à l'entreprise, répondent à des règles et contraintes strictes qui doivent, en les agréant, toujours correspondre à la politique déterminée.

Vaudoise Générale applique le concept de diversification selon les règles édictées par la FINMA pour la fortune liée. L'allocation est divisée en trois grandes familles, à savoir : les revenus fixes, les revenus variables et l'immobilier.

Les revenus fixes sont composés d'obligations, de prêts hypothécaires et de prêts privés aux corporations publiques. Les revenus variables comprennent quant à eux les actions suisses et étrangères, les Hedge Funds et le Private Equity. Enfin, l'immobilier est constitué d'immobiliers de rendement localisés sur le territoire suisse.

L'impact quantitatif du risque est présenté au chapitre G de ce rapport traitant de la solvabilité.

Risque de crédit

Le risque de crédit est associé à de potentielles pertes résultant de l'incapacité de nos contreparties à respecter leurs obligations financières. Il est suivi par un Comité de crédit interne et des analystes externes qui surveillent de manière permanente ces risques de contreparties.

Dans un contexte économique marqué par des politiques monétaires des banques centrales s'apparentant à une guerre des devises, une volatilité des marchés plus importante ainsi qu'une incertitude toujours présente sur les perspectives de croissance économique globale, la Vaudoise a continué son mouvement de diminution des risques de crédit et d'intérêt et n'a que peu adapté son allocation en immobilier.

L'impact quantitatif du risque est présenté au chapitre G de ce rapport traitant de la solvabilité.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est défini comme étant la capacité de la société à faire face à ses engagements et principalement dans les prestations à payer. Les actifs sont ainsi répartis sur une échelle de disponibilité des liquidités.

A la fin de chaque période, la société analyse et estime le risque de liquidité eu égard à la situation du marché, sur un horizon temps d'une à trois années, en tenant compte des échéances et en appliquant certains stress tests. Les résultats de cette étude sont documentés dans un rapport qui, selon la législation et les règlements en vigueur, est transmis à la FINMA. En fonction des conclusions de l'analyse, des mesures sont prises pour augmenter le niveau des liquidités.

La conclusion du dernier rapport est que Vaudoise Générale est bien positionnée pour faire face à ses engagements futurs.

Risques opérationnels

Les risques opérationnels sont définis comme les risques résultant de l'environnement interne et externe auxquels la société est confrontée. La société monitoré avec attention cette typologie de risques. En particulier, la société reste très attentive aux risques se référant à l'informatique et plus spécifiquement à la sécurité. En matière de Cyber Risk, la sensibilisation des collaborateurs demeure la mesure la plus efficace et permet de prévenir des risques d'arnaques et des courriels indésirables. Des formations ont été dispensées en 2016 dans les agences de la Vaudoise.

Compte tenu de la faible complexité du Groupe et de ses sociétés-filles, ces risques sont évalués comme étant modérés.

Risque de concentration

Par définition, il peut y avoir concentration de risques quand un risque seul devient important ou lorsqu'un ensemble de risques liés par une même cause ou un même facteur devient important. Les risques majeurs de concentration sur les produits de marché, financiers, opérationnels et de

réputation sont monitorés. Afin de juger leur importance, des scénarios ont été réalisés pour en vérifier l'impact potentiel.

Concernant le risque d'assurance, Vaudoise Générale est exclusivement active sur le marché suisse. De plus, son portefeuille est a priori suffisamment bien diversifié pour ne pas représenter de risque de concentration particulier.

Concernant les risques de marché, conformément aux pratiques reconnues, la société procède à une large diversification des investissements par classe d'actifs, par géographie et par secteur, afin de minimiser au mieux ses concentrations de risques.

Pour les risques de contrepartie unique, la société suit de manière permanente son évolution et applique des règles strictes en fonction des ratings internes et externes de ces sociétés. A fin 2017, Vaudoise Générale est ainsi bien en dessous des limites légales permises.

Enfin, Vaudoise Générale fait partie du Groupe et octroie ainsi, au vu de sa situation financière, une garantie et des prêts subordonnés à Vaudoise Vie.

E

Evaluation

1. Principes généraux d'évaluation

L'évaluation de tous les actifs et passifs proches du marché se fait selon des principes uniformes qui sont mentionnés dans les paragraphes suivants.

Conformément à la législation en vigueur, la valeur proche du marché des actifs est déterminée par leur valeur de marché (« marking to market ») ou, si une telle valeur n'est pas disponible, par la valeur de marché d'un actif comparable ou par une valeur calculée selon un modèle (« marking to model »).

La valeur proche du marché du capital étranger est la somme de la valeur estimative la meilleure possible escomptée et du montant minimum. La valeur estimative la meilleure possible des engagements est la valeur escomptée des flux de paiements futurs garantis contractuellement. Le montant minimum est le besoin en capital nécessaire pour constituer le capital porteur de risque pendant la durée de liquidation des engagements actuariels.

2. Evaluation des actifs proches du marché

Le tableau suivant présente les valeurs proches du marché des actifs au 31.12.2017 :

en millions de CHF	31.12.2017	31.12.2016	Différence
Valeur des placements proche du marché			
Immeubles	808.4	795.2	13.2
Participations	30.0	27.3	2.6
Titres à revenu fixe	1'094.8	992.3	102.5
Prêts	407.8	414.8	-7.1
Hypothèques	253.5	249.0	4.5
Actions	70.9	113.7	-42.8
Autres placements	409.3	587.3	-178.0
<i>Placements collectifs – actions</i>	190.0	299.7	-109.7
<i>Placements collectifs – obligations</i>	39.5	75.5	-36.0
<i>Placements alternatifs</i>	179.8	212.1	-32.3
Total des placements	3'074.6	3'179.7	-105.1
Créances issues d'instruments financiers dérivés	4.1	1.8	2.3
Valeur des autres actifs proche du marché			
Liquidités	220.7	131.6	89.1
Créances issues des activités d'assurance	15.0	14.8	0.2
Autres créances	132.5	40.9	91.6
Autres actifs	131.1	138.3	-7.2
Total des autres actifs	499.3	325.5	173.8
Total valeur des actifs proche du marché	3'578.0	3'507.0	71.1

Les principes de valorisation diffèrent significativement de ceux pris en compte pour le rapport d'activité, puisque, pour ce dernier, les principes préconisés par le Code des obligations, l'OS et l'OS-FINMA sont appliqués. Le rapport d'activité est établi selon le principe de la valeur d'acquisition corrigée d'éventuels amortissements ou dépréciations de valeurs, à l'exception de la valorisation des obligations qui est effectuée selon la méthode du coût amorti.

2.1. Evaluation des actifs proches du marché à des fins de solvabilité

Placements

Les placements de capitaux sont évalués selon les valeurs actuelles. Tous les placements cotés en bourse sont évalués selon le dernier cours boursier disponible à la date du bilan. Tous les placements non cotés en bourse sont évalués à une valeur conforme au marché, c'est-à-dire à la valeur actuelle selon le flux de trésorerie à escompter, compte tenu d'un taux de capitalisation adapté aux risques, ou par comparaison avec des objets similaires ou encore sur la base d'une autre méthode reconnue.

Immobilier

Les terrains et constructions sont évalués à leur valeur vénale. Les calculs de la valeur vénale sont effectués par un expert immobilier externe, via la méthode DCF (Discounted Cash Flow).

Les taux d'actualisation des flux de trésorerie déterminés pour chaque immeuble se composent d'un taux global « hors risque », lié au marché immobilier actuel et à son évolution projetée, et d'une prime de risque globale du marché immobilier qui tient compte de l'illiquidité du marché immobilier, du risque conjoncturel et d'une prime de risque propre à chaque immeuble, tenant compte entre autres de sa situation et de son état.

Titres à revenus fixes, actions, participations

Les obligations, les actions ainsi que les participations sont valorisées à la valeur de marché.

Prêts

Les prêts à des collectivités n'étant pas cotés en bourse, leur valeur de marché est calculée en interne avec la méthode DCF.

Hypothèques

Les hypothèques à taux fixes sont évaluées à la valeur de marché. Elles sont calculées par rapport à la courbe swap à laquelle est ajouté un spread moyen (par rapport au taux swap) des hypothèques accordées sur les 12 derniers mois.

Les hypothèques à taux variables (marginales dans notre portefeuille actuel) sont modélisées comme des comptes courants. Leur valeur de marché est égale à leur valeur au bilan, c'est-à-dire à leur valeur nominale.

Placements alternatifs et instruments financiers dérivés

Les placements alternatifs sont principalement composés de Hedge Funds et de Private Equity. Ils sont valorisés à la valeur de marché disponible et/ou fournie par nos partenaires.

Les instruments dérivés, dont font partie les opérations de change et le swap, sont évalués à la valeur de marché. Ils sont principalement utilisés pour sécuriser la devise des titres et des actions.

Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale compte tenu des corrections de valeurs nécessaires d'un point de vue économique.

Liquidités

En plus des liquidités opérationnelles, les liquidités comprennent les placements liquides et les fonds immobilisés.

Les classes d'actifs suivantes présentent des différences significatives de montants entre la valeur proche du marché et la valeur selon le rapport d'activité :

Classe d'actifs en millions de CHF	Valeur proche du marché	Valeur selon rapport d'activité	Différence
Immeubles	808.4	561.8	246.6
Placements collectifs – actions	190.0	124.9	65.1

Les écarts de valorisation des immeubles et des placements collectifs en actions s'expliquent par des valeurs de marché supérieures aux valeurs d'acquisition. Cet écart est en général d'autant plus important que l'acquisition est ancienne.

3. Evaluation proche du marché des provisions pour engagements d'assurances

La valeur proche du marché des engagements d'assurances se compose de la valeur estimative la meilleure possible des engagements et du montant minimum. La valeur estimative la meilleure possible des engagements est la valeur escomptée des flux de paiements futurs garantis contractuellement. Elle est estimée sur la base de la courbe des taux sans risque à la date de l'évaluation. Le montant minimum est le besoin en capital nécessaire pour constituer le capital porteur de risque pendant la durée de liquidation des engagements actuariels.

Des changements dans la méthodologie de réservation de Vaudoise Générale sont intervenus durant l'année 2017. Ces changements engendrent des comparaisons difficiles entre deux années consécutives. Afin de rapprocher les visions, un retraitement des données de l'année 2016 a été réalisé sur des bases comparables à celles de 2017.

3.1. Valeur statutaire des engagements d'assurances

Les provisions techniques comprennent les provisions pour sinistres à régler (y compris les frais de gestion de sinistres) et les provisions de sécurité et de fluctuation, les provisions pour les futures participations aux excédents, les réserves mathématiques pour les rentes, les reports de primes et les autres provisions actuarielles.

Le tableau suivant présente la valeur statutaire nette de réassurance des engagements au 31.12.2017 :

en millions de CHF	31.12.2017	31.12.2016 retraité	31.12.2016
Provisions techniques	2'032.8	2'027.6	2'027.6
Provisions non techniques	186.6	174.0	174.0
Dépôts, dettes et comptes de régularisation	402.9	386.8	386.8
Total du passif	2'622.3	2'588.4	2'588.4

Les changements effectués en 2017 dans la méthodologie de réservation de Vaudoise Générale n'affectent pas la valeur statutaire des engagements d'assurance.

Les provisions techniques comprennent principalement les provisions techniques nécessaires et les provisions pour fluctuations des sinistres en cours, y compris les provisions techniques pour rentes.

Les provisions nécessaires pour les sinistres en cours sont déterminées à l'aide de triangles de liquidation selon des principes actuariels reconnus tels que les méthodes Chain-Ladder, Bornhuetter-Ferguson, Mack, etc. Elles correspondent à la valeur estimative la meilleure possible des engagements actuariels non escomptés, sauf pour les réserves mathématiques des rentes.

Les provisions de sécurité et pour fluctuations s'imposent en raison des incertitudes entourant le calcul des provisions nécessaires. Elles servent à compenser, intégralement ou en partie, les résultats défavorables de la liquidation des provisions techniques nécessaires ainsi que des événements catastrophiques imprévus, etc.

Les provisions pour primes non acquises correspondent à la partie non acquise des primes émises. Les provisions pour participations aux excédents prévues contractuellement comprennent la part des excédents à distribuer après le jour de référence imputable à la période antérieure à cette date.

Les formules de calcul des provisions techniques, fixées dans le plan d'exploitation, ont été approuvées par les autorités de surveillance. L'exactitude des provisions découlant de la valeur estimative la meilleure possible des engagements actuariels est périodiquement vérifiée par le réviseur externe.

3.2. Valeur proche du marché des engagements d'assurances

La valeur proche du marché des provisions techniques est le résultat de la somme de deux composantes : la valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurances et le montant minimum.

3.2.1. Valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurances

La valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurances représente la valeur escomptée avec une courbe d'intérêt sans risque des flux de paiements futurs des sinistres en cours sur la base du SST. Elle est calculée à l'aide de méthodes actuarielles de projection que ce soit en déterministe ou stochastique, sur la base des informations disponibles lors de l'estimation en utilisant les triangles de liquidation de sinistres.

Le montant minimum est calculé séparément dans le cadre du SST.

A l'exception des provisions de sécurité et pour fluctuations, qui ne sont pas prises en compte dans la valeur proche de marché des provisions techniques puisque nulles en espérance mathématique, toutes les autres provisions sont valorisées selon les valeurs au bilan.

Le tableau suivant présente la valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurances nets de réassurance :

en millions de CHF	31.12.2017	31.12.2016 retraité	31.12.2016
Provisions techniques	1'457.2	1'435.3	1'360.1
Provisions non techniques	12.4	18.6	18.6
Dépôts, dettes et comptes de régularisation	395.5	379.1	379.1
Total du passif	1'865.0	1'833.0	1'757.8

Les provisions non techniques englobent les provisions pour risques liés aux placements de capitaux. Les engagements et les comptes de régularisation sont valorisés selon les valeurs au bilan statutaire.

La décomposition de la valeur estimative la meilleure possible des engagements donne les valeurs suivantes :

en millions de CHF	31.12.2017	31.12.2016 retraité	31.12.2016
Provisions pour sinistres à régler incl. ULAE et rentes (brutes)	1'369.2	1'333.6	1'242.0
- Réassurance cédée	-90.6	-87.7	-87.7
- Effet de discount	15.6	24.5	23.7
Provisions pour sinistres à régler incl. ULAE et rentes (nettes)	1'294.2	1'270.4	1'178.0
Provisions pour report de primes (nettes)	44.9	44.8	44.8
Provision pour participation future des assurés aux excédents (nettes)	73.5	74.7	74.7
Autres provisions techniques	44.6	45.3	62.6
Valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurances (nettes)	1'457.2	1'435.3	1'360.1

Le retraitement des anciens fonds OLAA selon la révision LAA au 1^{er} janvier 2017 a été effectué. A méthodologie d'évaluation des engagements d'assurances égale et en tenant compte de la constitution d'une provision pour le financement d'un futur changement des bases techniques, selon article 90 al.3 LAA pour un montant global de CHF 32 millions, les valeurs de marché entre les deux années montrent une grande stabilité.

En résumé, les évaluations proches du marché à des fins de solvabilité divergent de celles du rapport d'activité. La raison est que les engagements à des fins de solvabilité sont présentés à la valeur escomptée et à la meilleure estimation possible au moment de la clôture. Alors que dans le rapport d'activité, les valeurs sont basées sur les principes du Code des obligations qui ne sont donc pas escomptées et englobent des provisions pour une déviation de la sinistralité dans les provisions de fluctuation et sécurité prévues par l'article 69 de l'Ordonnance sur la surveillance.

3.2.2. Montant minimum

Le montant minimum est le besoin en capital nécessaire pour constituer le capital porteur de risques pendant la durée de liquidation des engagements actuariels.

Pour déterminer le montant minimum, on suppose que l'entreprise n'aura pas d'affaire nouvelle à l'avenir et qu'elle sera reprise par une autre entreprise d'assurances. Ce montant se calcule comme la valeur escomptée du coût du capital pour couvrir les risques pour toute la durée des engagements d'assurances du portefeuille en cours. Elle est déterminée selon la méthode du coût du capital (COC : Cost of Capital).

Les risques le composant sont les suivants :

- a) le risque de run-off (risque de liquidation);
- b) le risque d'intérêt, de crédit et de spread du portefeuille de réplication;
- c) le risque de crédit relatif aux contrats de réassurance;
- d) les scénarios qui affectent le risque d'assurance.

Les risques sont projetés sur les années futures conformément au modèle standard et de manière analogue à la cadence de règlement des sinistres.

Après agrégation de a), b), c) et d), il en résulte un montant minimum de CHF 125 millions au 31.12.2017 qui se répartit pour chaque facteur de risque comme suit :

en millions de CHF	31.12.2017	31.12.2016 retraité	31.12.2016
a) Risque de run-off	116.0	99.8	99.8
b) Risque d'intérêt du portefeuille de réplication	6.7	9.3	9.3
c) Crédit risque	1.0	0.7	0.7
d) Effet de scénarios	1.3	1.1	1.1
Montant minimum	125.0	110.9	110.9

La prise en compte des paiements des rentes dans l'évolution future des provisions globales engendre une augmentation du risque de run-off. Cela a une influence directe sur l'augmentation du risque de marché non hedgable lié à l'impossibilité de couvrir les engagements d'assurances par des produits sans risque.

Le changement dans la méthodologie de réservation de Vaudoise Générale n'a pas d'impact significatif sur le calcul du montant minimum (ou marge de risque).

F

Gestion du capital

1. Principes et objectifs de la gestion du capital

Le Groupe et ses principales sociétés-filles établissent chaque année une planification pluriannuelle des résultats. Ils procèdent également dans le cadre d'ORSA à des stress tests afin de démontrer leur capacité de résistance aux événements adverses et tiennent compte également des diverses contraintes légales pour l'établissement de leur dotation en capital. D'après ces stress tests, Vaudoise Générale ne nécessite pas de capital complémentaire pour la poursuite des activités durant la période de planification, soit au minimum jusqu'en 2020.

La structure du Groupe incite à maintenir une très forte dotation en fonds propres, garantissant une marge de manœuvre importante permettant d'envisager l'avenir avec sérénité. Cette stratégie s'applique à Vaudoise Générale qui est une importante contributrice en la matière au niveau du Groupe.

2. Fonds propres

Le tableau des fonds propres suivant présente l'évolution de ceux-ci sur les deux derniers exercices :

Tableau de variation des fonds propres en millions de CHF	Capital-actions	Réserves légalés issues du bénéfice	Réserves facultatives issues du bénéfice	Bénéfice accumulé	Total des fonds propres
Etat au 31.12.2015	60.0	60.0	335.0	76.2	531.2
Dividendes versés en 2016	-	-	-	-35.0	-35.0
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice	-	-	15.0	-15.0	-
Complément aux institutions de prévoyance	-	-	-	-0.3	-0.3
Attribution pour dons divers	-	-	-	-0.3	-0.3
Attribution aux fonds d'excédents	-	-	-	-25.0	-25.0
Bénéfice	-	-	-	76.2	76.2
Etat au 31.12.2016	60.0	60.0	350.0	76.8	546.8
Dividendes versés en 2017	-	-	-	-45.0	-45.0
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice	-	-	-	-	-
Complément aux institutions de prévoyance	-	-	-	-0.3	-0.3
Attribution pour dons divers	-	-	-	-0.3	-0.3
Attribution aux fonds d'excédents	-	-	-	-31.0	-31.0
Bénéfice	-	-	-	79.5	79.5
Etat au 31.12.2017	60.0	60.0	350.0	79.7	549.7

L'écart entre le niveau de fonds propres présenté selon le rapport d'activité et celui entre les actifs et passifs proches du marché est le fruit des explications déjà fournies dans le présent rapport sur l'évaluation des actifs et passifs en valeur proche du marché et, dans le rapport d'activité, selon les principes de l'Ordonnance de la surveillance et du Code des obligations. L'écart d'environ CHF 1'160 millions entre les deux modes d'évaluation provient principalement de plus de CHF 405 millions de revalorisation des placements de capitaux en valeurs de marché, par environ CHF 580 millions de provisions qui ne sont pas prises en compte dans le calcul des passifs proches du marché et par environ CHF 175 millions de revalorisation des autres engagements.

Solvabilité

1. Résultats principaux du SST

Les calculs de solvabilité de Vaudoise Générale sont basés sur le modèle standard SST.

De plus, Vaudoise Générale applique un modèle interne partiel pour la garantie accordée à Vaudoise Vie. Cette garantie est destinée à compenser les variations défavorables du capital porteur de risque de Vaudoise Vie. Elle est calibrée de telle manière que sa présence donne à Vaudoise Vie un quotient SST d'au moins 100 %. En avril 2013, la FINMA a accordé une autorisation conditionnelle pour l'utilisation de ce modèle, qui est valable pour le SST 2018.

Suite à la forte augmentation du capital porteur de risque de Vaudoise Vie du fait de l'utilisation d'emprunts subordonnés octroyés par Vaudoise Générale, le besoin de garantie accordée par Vaudoise Générale est devenu nul.

Afin de faciliter la comparaison des résultats des SST 2017 et SST 2018, des retraitements ont été appliqués sur le SST 2017. Ceux-ci comprennent la prise en compte de la nouvelle méthode d'évaluation des provisions techniques et, suite à la prise de position de la FINMA d'août 2017, de l'exclusion des prêts subordonnés au niveau du calcul des risques et du capital.

Les éléments principaux du résultat SST 2018, calculé sur la base des données au 31.12.2017, sont résumés dans le tableau ci-dessous :

Calcul du capital cible en millions de CHF	SST 2018	SST 2017 retraité	SST 2017	Différence*
Risques d'assurance	279.1	277.4	274.9	1.7
Risques de marché	185.4	272.3	290.9	-86.9
Effets de diversification	-128.6	-163.7	-168.6	35.1
Effet des scénarios	58.6	82.0	79.8	-23.4
Résultat attendu d'assurance	-41.1	-38.3	-38.3	-2.8
Résultat financier attendu	-70.0	-69.6	-69.6	-0.4
Risque de crédit	81.4	71.9	92.9	9.5
Autres effets sur le capital cible	-	-	-	-
Capital risque sur un an (« expected shortfall ») (CR)	364.7	432.0	462.1	-67.3
Montant minimum (MM)	125.0	110.9	110.9	14.1
Capital cible (CC)	489.7	542.9	572.9	-53.2
Calcul du capital porteur de risque				
Valeur proche du marché des actifs	3'578.0	3'511.3	3'507.0	66.7
Valeur proche du marché des engagements	1'865.0	1'833.0	1'757.8	32.0
Différence (actifs – engagements)	1'713.0	1'678.3	1'749.2	34.7
Déductions	-373.3	-354.1	-88.4	-19.2
Capital de base	1'339.7	1'324.3	1'660.8	15.4
Capital complémentaire	-	-	-	-
Capital porteur de risque (CPR)	1'339.7	1'324.3	1'660.8	15.4
Quotient SST (CPR-MM) / CR	333.0 %	280.8 %	335.4 %	52.2 pts

*Différence entre SST 2018 et SST 2017 retraité

Le très bon quotient SST confirme la solidité financière de Vaudoise Générale qui affiche une capacité à supporter les risques trois fois supérieure au taux de couverture requis par l'autorité de surveillance.

2. Définitions

Nous rappelons ci-après les définitions des grandeurs liées au SST.

Le capital cible est le capital dont une compagnie d'assurances doit disposer pour faire face à ses engagements. Ce capital doit être suffisant pour permettre à un assureur de tenir ses engagements même après des circonstances défavorables reflétées par les scénarios.

Le capital cible se décompose lui-même en deux parties :

- le capital risque, estimé sur une période d'un an, comprend les risques de marché, d'assurance, et de crédit minoré des résultats financiers et d'assurances escomptés (voir chapitre D) ;
- le montant minimum est le capital dont devrait encore disposer une compagnie après un événement défavorable, pour qu'elle puisse liquider ses engagements. Ce montant se calcule comme la valeur escomptée du coût du capital pour couvrir les risques pour toute la durée des engagements d'assurances du portefeuille en cours.

Dans le contexte du SST, les scénarios sont des événements hypothétiques ou des combinaisons d'événements qui peuvent avoir des effets défavorables pour une compagnie d'assurances. Ces scénarios complètent le modèle standard des risques et sont agrégés en tenant compte de leurs probabilités respectives dans le calcul du capital risque sur un an. Certains scénarios sont définis par la FINMA, d'autres par la compagnie d'assurances en fonction de son profil de risque.

Le capital porteur de risque est le capital disponible de la compagnie d'assurances, destiné à couvrir le capital cible. Il se compose des éléments suivants :

- le capital de base qui correspond à la différence entre la valeur proche du marché des actifs et la valeur proche du marché des engagements, déduction faite des dividendes prévus et d'autres déductions (voir chapitre D) ;
- le capital complémentaire qui correspond à des éléments de capital hybrides pouvant être pris en compte à certaines conditions dans le capital porteur de risque.

3. Evolution globale du SST

3.1. Capital cible

Calcul du risque cible en millions de CHF	SST 2018	SST 2017 retraité	SST 2017	Différence
Risques d'assurance	279.1	277.4	274.9	1.7
Risques de marché	185.4	272.3	290.9	-86.9
Effets de diversification	-128.6	-163.7	-168.6	35.1
Effet des scénarios	58.6	82.0	79.8	-23.4
Résultat attendu d'assurance	-41.1	-38.3	-38.3	-2.8
Résultat financier attendu	-70.0	-69.6	-69.6	-0.4
Risque de crédit	81.4	71.9	92.9	9.5
Autres effets sur le capital cible	-	-	-	-
Capital risque sur un an (« expected shortfall ») (CR)	364.7	432.0	462.1	-67.3
Montant minimum (MM)	124.9	110.9	110.9	14.1
Capital cible (CC)	489.5	542.9	572.9	-53.4

En comparaison avec l'exercice SST 2017, le présent exercice comprend les changements principaux suivants :

- la légère hausse du risque d'assurance s'explique principalement par le changement de méthodologie dans l'évaluation des provisions run-off faisant suite aux échanges FINMA qui est compensée en partie par un impact favorable de la nouvelle courbe des taux d'intérêt sans risque ;
- la baisse du risque de marché s'explique principalement par l'introduction des options Put permettant de se couvrir contre des pertes importantes sur le marché des actions.

Cette année, comme pour le SST 2017, l'obligation inconditionnelle d'agrèger les scénarios a été levée. Pour Vaudoise Générale seuls les effets des scénarios propres à l'entreprise sont supérieurs à la limite de l'importance quantitative de 10 % mentionnée dans la Circulaire 2017/03 SST Cm 16.

L'effet d'agrégation des scénarios baisse par rapport à l'année passée principalement en raison de l'introduction d'une réassurance XL par événement afin d'atténuer la perte de la branche Accidents dans le scénario terrorisme. Cette baisse est partiellement compensée par l'introduction du nouveau scénario de concentration immobilière.

Les tableaux suivants donnent une décomposition des risques d'assurance et de marché selon leurs composantes principales pour le SST 2018.

Décomposition des risques d'assurance en millions de CHF	SST 2018	SST 2017 retraité	SST 2017	Différence
Réserve Risks	226.3	223.5	221.2	2.8
Small Claims Risks without Pool DN	69.2	70.8	70.8	-1.6
Effet de diversification	-19.1	-19.3	-19.5	0.3
Large claims and large events Risks (without Nat Cat)	34.6	34.7	34.7	-0.1
Large claims and large events Risks (only Nat Cat)	32.4	32.4	32.4	-
Effets de diversification	-64.4	-64.8	-64.8	0.4
Total	279.1	277.4	274.9	1.7

Décomposition des risques de marché en millions de CHF	SST 2018	SST 2017	Différence
Risque de taux d'intérêt	59.5	75.6	-15.9
Risque de spreads	99.5	138.1	-38.9
Risque de change	67.6	87.7	-20.3
Risque sur actions	62.9	155.6	-64.5
Risque sur immeubles	64.5	66.4	-1.6
Risque sur Hedge Funds	28.5	43.8	-15.3
Risque sur Private Equity	27.9	22.8	5.1
Effets de diversification	-225.1	-299.1	45.9
Total	185.4	290.9	-105.5

La baisse du risque de marché s'explique principalement par l'introduction des options Put permettant de se couvrir contre des pertes importantes sur le marché des actions, par la réduction de nos sensibilités au risque de change lié à notre accroissement du taux de couverture, ainsi qu'à la diminution du risque de spread par l'orientation des investissements obligataires vers des compagnies avec des ratings plus élevés.

L'effet du retraitement n'est pas significatif au niveau du risque d'assurances et ne requiert donc pas la présentation des chiffres retraités, par contre il se retrouve au niveau du capital porteur de risque.

3.2. Capital porteur de risque

Le tableau suivant donne la décomposition du capital porteur de risque selon leurs composantes principales pour le SST 2018 :

Décomposition du capital porteur de risque en millions de CHF	SST 2018	SST 2017 retraité	SST 2017	Différence
Actifs				
Liquidités	220.7	131.6	131.6	89.1
Placements	3'078.7	3'185.8	3'181.5	-107.1
Part des réassureurs dans les provisions techniques	90.6	87.7	87.7	2.9
Immobilisations	104.1	105.4	105.4	-1.3
Dépôts, créances et comptes de régularisation	174.5	88.5	88.5	86.0
Total actifs	3'668.7	3'599.0	3'594.7	69.6
Passifs				
Provisions techniques	1'547.8	1'523.0	1'447.8	24.9
Provisions non techniques	12.4	18.6	18.6	-6.2
Dépôts, dettes et comptes de régularisation	395.5	379.1	379.1	16.3
Fonds propres	549.7	546.8	546.8	2.9
Total passifs	2'505.3	2'467.5	2'392.3	37.8
Capital de base	1'713.0	1'678.3	1'749.2	34.7
Déductions	-373.3	-358.4	-88.4	-15.0
Capital porteur de risque	1'339.7	1'320.0	1'660.8	19.7

A méthodologie égale, nous pouvons observer une stabilité des capitaux. La principale évolution en 2018 des provisions techniques s'explique par la dotation d'une provision pour couvrir le futur changement législatif dicté par le Conseil fédéral concernant le taux technique LAA.

La baisse du capital porteur de risque est la résultante de plusieurs effets dont la principale composante est la déduction des prêts subordonnés suite à la prise de position de la FINMA sur les capitaux hybrides lors du SST 2017.

Annexes

- Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels à l'Assemblée générale
- Rapport sur la situation financière : modèle quantitatif « Résultat de l'entreprise, solo non-vie »
- Rapport sur la situation financière : modèle quantitatif « Solvabilité individuelle »
- Rapport sur la situation financière : modèle quantitatif « Bilan individuel proche du marché »



KPMG SA
Financial Services Suisse romande
Avenue du Théâtre 1
CH-1005 Lausanne

Case postale 6663
CH-1002 Lausanne

Téléphone +41 58 249 45 55
Téléfax +41 58 249 45 64
www.kpmg.ch

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de

VAUDOISE GENERALE, Compagnie d'Assurances SA, Lausanne

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de VAUDOISE GENERALE, Compagnie d'Assurances SA, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG SA

Jean-Marc Wicki
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Renaud Jotterand
Expert-réviseur agréé

Lausanne, le 20 mars 2018

Annexes :

- Comptes annuels constitués du bilan, du compte de résultat et de l'annexe
- Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan

Bilan au 31 décembre 2017 en milliers de CHF
 (avant répartition du bénéfice)

ACTIF	31.12.2017	31.12.2016
Placements		
Biens immobiliers	561 842	568 547
Participations	6 248	6 248
Titres à revenus fixes	1 077 157	977 854
Prêts	394 993	411 918
Hypothèques	247 295	244 104
Actions	180 127	307 603
Autres placements	203 521	291 071
Total des placements	2 671 183	2 807 346
Créances sur instruments financiers dérivés	11 600	18 500
Dépôts découlant de la réassurance acceptée	13 669	13 829
Liquidités	220 739	131 581
Part des réassureurs dans les provisions techniques	89 789	86 160
Immobilisations corporelles	87 114	89 366
Immobilisations incorporelles	17 000	16 027
Créances sur les preneurs d'assurance	5 290	6 369
Créances sur les agents et d'autres intermédiaires	1 363	1 307
Créances sur les entreprises d'assurance	6 786	7 099
Créances nées d'opérations d'assurances	13 439	14 775
Autres créances diverses	117 691	26 082
Autres créances envers des détenteurs de participations	2 694	939
Autres créances	120 385	27 021
Prorata d'intérêts	10 892	10 039
Autres	5 931	6 623
Comptes de régularisation	16 823	16 662
TOTAL DES ACTIFS	3 261 741	3 221 267

Bilan au 31 décembre 2017 en milliers de CHF
 (avant répartition du bénéfice)

PASSIF	31.12.2017	31.12.2016
Provisions techniques	2 122 586	2 113 757
Provisions non techniques	186 616	173 957
Dettes sur instruments financiers dérivés	600	0
Dépôts résultant de la réassurance cédée	7 406	7 669
Dettes envers les preneurs d'assurance	7 314	9 542
Dettes envers les agents et d'autres intermédiaires	14 138	17 062
Dettes envers les entreprises d'assurance	3 022	2 776
Dettes nées d'opérations d'assurances	24 474	29 380
Autres passifs divers	17 572	21 413
Autres passifs envers des détenteurs de participations	56 001	75 234
Autres passifs	73 573	96 647
Primes payées d'avance et prestations à payer	273 923	220 223
Prorata d'intérêts	210	257
Autres	22 676	32 622
Comptes de régularisation	296 808	253 102
TOTAL DES PROVISIONS ET DES DETTES EXTERNES	2 712 063	2 674 512
Fonds propres		
Capital-actions	60 000	60 000
Réserves légales issues du bénéfice	60 000	60 000
Réserves facultatives issues du bénéfice	350 000	350 000
Bénéfice / perte (-) au bilan :		
solde reporté de l'exercice précédent	155	557
bénéfice / perte (-) de la période	79 523	76 198
Total des fonds propres	549 678	546 755
TOTAL DES PASSIFS	3 261 741	3 221 267

Compte de résultat en milliers de CHF	31.12.2017	31.12.2016
Primes brutes	879 924	881 193
Primes brutes cédées aux réassureurs	-37 059	-39 105
Primes pour propre compte	842 865	842 088
Variation des reports de primes	-141	-982
Variation des reports de primes : part des réassureurs	-110	222
Primes acquises pour propre compte	842 614	841 328
Autres produits de l'activité d'assurance	181	178
Total des produits de l'activité technique d'assurance	842 795	841 506
Charges des sinistres : montants payés bruts	-604 239	-578 027
Charges des sinistres : montants payés, part des réassureurs	17 287	19 425
Variation des provisions techniques	-10 582	-15 463
Variation des provisions techniques : part des réassureurs	3 740	-2 250
Charges de sinistres pour propre compte	-593 794	-576 315
Frais d'acquisition et de gestion	-203 879	-218 509
Part des réassureurs aux frais d'acquisition et de gestion	4 985	4 840
Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte	-198 894	-213 668
Autres charges techniques pour propre compte	-16 688	-17 761
Total des charges de l'activité technique	-809 376	-807 744
Résultat d'exploitation	33 419	33 762
Produits des placements	182 066	197 796
Charges financières et frais de gestion des placements	-91 878	-118 932
Résultat des placements	90 189	78 864
Autres produits financiers	57 107	45 607
Autres charges financières	-81 415	-60 702
Résultat sur les autres éléments financiers	-24 308	-15 095
Résultat opérationnel	99 299	97 531
Bénéfice avant impôts	99 299	97 531
Impôts directs	-19 776	-21 333
Bénéfice	79 523	76 198

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (EN CHF)
1. Informations sur les principes mis en application dans les comptes annuels

Les présents comptes annuels ont été établis conformément au Code des Obligations, particulièrement selon les articles de la comptabilité commerciale et de la présentation des comptes (art. 957 à 963b) en vigueur depuis le 1er janvier 2013. En sus du code suisse des obligations s'applique l'ordonnance de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers sur la surveillance des entreprises d'assurances privées (art. 5-6a OS-FINMA) en vigueur à partir du 15 décembre 2015.

Tous les chiffres mentionnés dans les états financiers sont arrondis individuellement.

2. Conversion des monnaies étrangères

Les produits et les charges en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours de conversion du dernier jour du mois précédent. Les postes de bilan sont réévalués aux cours de change applicables à la date de clôture.

3. Principes d'évaluation

Les actifs et passifs sont évalués individuellement. Les passifs sont évalués à leur valeur nominale, excepté les provisions techniques.

Placements et immobilisations

Les biens immobiliers, les immobilisations corporelles et incorporelles sont évalués au coût d'acquisition déduction faite des amortissements cumulés et des corrections de valeur. Ces postes sont amortis de façon linéaire en fonction de la durée de vie moyenne des équipements, laquelle se situe entre deux et vingt ans.

Les participations sont évaluées à la valeur la plus basse entre le coût d'acquisition et la valeur de marché.

Les titres à revenus fixes sont évalués selon la méthode du coût amorti.

Les prêts sont évalués à leur valeur nominale déduction faite des corrections de valeur.

Les hypothèques sont évaluées à leur valeur nominale déduction faite des corrections de valeur.

Les actions sont évaluées à la valeur la plus basse entre le coût d'acquisition et la valeur de marché.

Les autres placements sont évalués à la valeur la plus basse entre le coût d'acquisition et la valeur de marché pour les placements alternatifs et les autres titres détenus à long terme. Les instruments financiers dérivés sont évalués à la valeur de marché.

Provisions techniques

Le calcul de ces provisions est effectué selon les plans d'exploitation convenus avec la FINMA.

4. Participations	2017	2016
Vaudoise Assurances Holding SA, Lausanne	Capital-actions 75 000 000	75 000 000
	Part détenue 1.9%	1.9%
	Part droit de vote 0.0%	0.0%
5. Honoraires versés à l'organe de révision		
Prestations d'audit	291 000	223 000
6. Charges de personnel	180 467 825	182 136 438
7. Amortissements sur immobilisations corporelles	7 658 827	7 159 631
8. Amortissements sur immobilisations incorporelles	5 898 346	5 382 525
9. Autres données relatives à l'annexe		
9.1 Le fonds à investisseur unique comprend des investissements dans les classes d'actifs suivantes :	2017	2016
Actions	53 699 802	0
Titres à revenus fixes	1 075 391 083	0
Total	1 129 090 884	0

9.2 Sûretés constituées en faveur de tiers
 Valeurs admises en représentation de la fortune liée pour garantir les engagements vis-à-vis des assurés

2 806 669 878 2 747 962 926

9.3 Actifs engagés en garantie des dettes de l'entreprise
 Opérations destinées à garantir des flux découlant des provisions techniques (swaps d'intérêts en CHF)

	Valeur nominale		Valeur de remplacement	
	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2017	31.12.2016
Receive	186 000 000	280 000 000	185 942 736	279 867 489
Pay	-186 000 000	-280 000 000	-185 050 330	-280 352 150

9.4 Dettes envers des institutions de prévoyance

2 710 070 4 834 976

9.5 Engagement conditionnels

2017 2016

Actions Logement Social Romand Part du capital non libéré (25% de CHF 100'000.-)

0 25 000

Engagements Private Equity

116 201 738 140 604 055

Put Options

-374 694 0

Prêts hypothécaires non libérés

413 383 9 948 224

Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA a octroyé à certaines conditions une garantie destinée à compenser les éventuelles variations défavorables du capital porteur de risque de Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, pour un montant maximal dépendant du capital cible de cette dernière.

Groupe TVA

En raison de son intégration dans le groupe TVA Vaudoise Générale, la société est solidairement responsable des éventuelles dettes de TVA présentes et futures du groupe.

9.6 Emploi à plein temps

Durant l'exercice sous revue et l'exercice précédent, le nombre d'emplois à plein temps était supérieur à 250.

	2017	2016
10. Ventilation des autres placements		
Autres titres à revenus variables	39 457 672	75 506 386
Alternatifs	162 265 501	201 504 674
Instruments financiers dérivés	1 797 541	14 059 752
Total	203 520 714	291 070 813

11. Provisions techniques au 31.12.2017	Brutes	Réassurances cédées	Nettes
Reports de primes	53 319 900	3 640 733	49 679 167
Provisions pour sinistres en cours	1 729 223 286	86 148 466	1 643 074 820
Autres provisions techniques	44 592 956	0	44 592 956
Réserves mathématiques	221 907 680	0	221 907 680
Provisions pour parts d'excédents contractuels	45 731 221	0	45 731 221
Provisions pour fonds d'excédents	27 810 672	0	27 810 672
Total	2 122 585 715	89 789 199	2 032 796 516

Provisions techniques au 31.12.2016	Brutes	Réassurances cédées	Nettes
Reports de primes	53 179 057	3 750 877	49 428 180
Provisions pour sinistres en cours	1 729 098 541	82 408 799	1 646 689 742
Autres provisions techniques	62 577 774	0	62 577 774
Réserves mathématiques	194 166 614	0	194 166 614
Provisions pour parts d'excédents contractuels	45 029 313	0	45 029 313
Provisions pour fonds d'excédents	29 705 871	0	29 705 871
Total	2 113 757 169	86 159 676	2 027 597 493

12. Tableau de variation des fonds propres

	Capital-actions	Réserves légales issues du bénéfice	Réserves facultatives issues du bénéfice	Bénéfice accumulé	Total des fonds propres
Etat au 31.12.2015	60 000 000	60 000 000	335 000 000	76 156 781	531 156 781
Dividendes versés en 2016				-35 000 000	-35 000 000
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice			15 000 000	-15 000 000	0
Complément institutions de prévoyance				-300 000	-300 000
Attribution pour dons divers				-300 000	-300 000
Attribution fonds de part. pour rétrocession				-25 000 000	-25 000 000
Bénéfice				76 197 677	76 197 677
Etat au 31.12.2016	60 000 000	60 000 000	350 000 000	76 754 458	546 754 458
Dividendes versés en 2017				-45 000 000	-45 000 000
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice					0
Complément institutions de prévoyance				-300 000	-300 000
Attribution pour dons divers				-300 000	-300 000
Attribution fonds de part. pour rétrocession				-31 000 000	-31 000 000
Bénéfice				79 523 201	79 523 201
Etat au 31.12.2017	60 000 000	60 000 000	350 000 000	79 677 659	549 677 659

2017
13. Ventilation réassurance acceptée

	Affaires directes	Réassurance	Brutes
Primes brutes	867 910 774	12 012 802	879 923 576
Variation des reports de primes	-83 504	-57 339	-140 843
Autres produits de l'activité d'assurance	181 200		181 200
Total des produits de l'activité technique d'assurance	868 008 470	11 955 463	879 963 933
Charges des sinistres : montants payés bruts	596 567 793	7 671 111	604 238 904
Variation des provisions techniques	10 799 049	-217 404	10 581 645
Charges des sinistres pour compte propre	607 366 842	7 453 707	614 820 549
Frais d'acquisition et de gestion	201 497 228	2 382 033	203 879 261
Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte	201 497 228	2 382 033	203 879 261
Autres charges techniques pour propre compte	16 188 905	1 017 605	17 206 510
Total des charges de l'activité technique	825 052 975	10 853 345	835 906 320

2016

	Affaires directes	Réassurance	Brutes
Primes brutes	869 011 105	12 181 460	881 192 566
Variation des reports de primes	-809 511	-172 257	-981 768
Autres produits de l'activité d'assurance	178 442		178 442
Total des produits de l'activité technique d'assurance	868 380 036	12 009 203	880 389 240
Charges des sinistres : montants payés bruts	570 622 954	7 404 007	578 026 962
Variation des provisions techniques	17 189 764	-1 726 582	15 463 182
Charges des sinistres pour compte propre	587 812 718	5 677 425	593 490 143
Frais d'acquisition et de gestion	216 367 416	2 141 327	218 508 743
Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte	216 367 416	2 141 327	218 508 743
Autres charges techniques pour propre compte	15 460 604	2 714 303	18 174 907
Total des charges de l'activité technique	819 640 739	10 533 055	830 173 794

14. Variation des provisions techniques d'assurances

	2017	2016
Provisions pour sinistres en cours	-3 614 923	13 597 735
Autres provisions techniques	-17 984 818	5 344 578
Réserves mathématiques	27 739 810	-3 831 609
Provisions pour parts d'excédents contractuels	701 908	2 602 495
Total	6 841 977	17 713 199

15. Détails des produits des placements ventilés par classe d'actifs	2017	2016
1) Produits des placements		
Biens immobiliers	18 795 804	16 523 721
Titres à revenus fixes	25 603 004	30 438 681
Prêts	7 513 339	2 554 578
Hypothèques	4 433 816	4 217 594
Actions	11 432 027	11 145 497
Autres placements	3 318 062	5 825 840
Total	71 096 051	70 705 911
2) Plus-values non réalisées		
Biens immobiliers	1 144 210	712 889
Titres à revenus fixes	1 155 135	2 083 240
Actions	7 060 307	13 641 471
Autres placements	22 924 371	48 744 366
Total	32 284 022	65 181 965
3) Plus-values réalisées		
Biens immobiliers	250 536	2 415 271
Titres à revenus fixes	12 723 489	30 594 285
Actions	57 858 829	13 694 100
Autres placements	7 853 342	15 204 909
Total	78 686 196	61 908 564
Total produits des placements	182 066 269	197 796 439

16. Détails des charges des placements ventilés par classe d'actifs	2017	2016
1) Moins-values non réalisées et provisions pour dépréciation		
Biens immobiliers	6 513 577	1 985 640
Titres à revenus fixes	2 504 686	3 222 332
Actions	2 273 559	14 649 144
Autres placements	53 723 869	76 509 400
Total	65 015 691	96 204 516
2) Moins-values réalisées		
Biens immobiliers	1 246 098	0
Titres à revenus fixes	10 307 848	3 617 170
Actions	217 769	537 644
Autres placements	4 009 507	4 887 985
Total	15 781 222	9 042 799
3) Intérêts passifs et frais de gestion		
Intérêts passifs	3 975 325	6 100 443
Frais de gestion	7 105 322	7 584 473
Total	11 080 647	13 684 916
Total charges des placements	91 877 560	118 932 231

17. Evénements importants survenus après la date du bilan

Aucun événement significatif n'est intervenu entre la date du bilan et celle de l'approbation des comptes par le conseil d'administration, soit le 20 mars 2018.

Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan (en milliers de CHF)

	2017
Solde disponible	
Bénéfice de l'exercice	79 523
Solde ancien reporté	155
Solde disponible	79 678
Proposition du conseil d'administration	
Dividende ordinaire	49 000
Dotation au fonds d'excédents	30 000
Complément à nos institutions de prévoyance et dons divers	600
Solde à reporter	78
Soit au total	79 678

Etant donné que les réserves légales issues du bénéfice et du capital ont atteint 50% du capital-actions nominal, il a été renoncé à d'autres dotations.

**Rapport sur la situation financière:
modèle quantitatif « Résultat de l'entreprise,
solo - non-vie »**

Monnaie : CHF ou monnaie du rapport d'activité
Indications en millions

	Total		Affaires directes en Suisse									
			Accident		Maladie		Véhicule à moteur		Transport		Incend dom.	
			Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	
1	Primes brutes	881.2	879.9	161.4	156.3	176.8	173.1	320.8	326.7	1.7	1.7	131.6
2	Primes brutes cédées aux réassureurs	-39.1	-37.1	-5.3	-4.9	-0.1	-0.1	-3.7	-2.4	-0.0	-0.0	-20.5
3	Primes nettes pour propre compte (1 + 2)	842.1	842.9	156.1	151.4	176.6	173.0	317.1	324.3	1.6	1.6	111.0
4	Variations des reports de primes	-1.0	-0.1	-0.0	0.4	0.2	0.1	0.3	-0.1	-0.0	-0.0	-0.9
5	Variations des reports de primes : part des réassureurs	0.2	-0.1	-	-	-0.0	0.0	-	-	-	-	0.2
6	Primes nettes acquises pour propre compte (3 + 4 + 5)	841.3	842.6	156.1	151.8	176.8	173.1	317.4	324.2	1.6	1.6	110.3
7	Autres produits de l'activité d'assurance	0.2	0.2	0.0	0.0	-	-	0.2	0.2	-	-	-
8	Total des produits de l'activité technique d'assurance (6 + 7)	841.5	842.8	156.1	151.8	176.8	173.1	317.5	324.4	1.6	1.6	110.3
9	Charges des sinistres : montants payés bruts	-578.0	-604.2	-111.1	-113.4	-151.9	-159.5	-201.1	-213.5	-0.6	-0.4	-68.5
10	Charges des sinistres : montants payés part des réassureurs	19.4	17.3	0.4	0.1	0.0	0.1	2.5	-0.2	-	-	11.3
11	Variations des provisions techniques	-15.5	-10.6	-24.6	-21.3	-21.0	15.0	24.8	0.2	-0.0	-0.3	-5.5
12	Variations des provisions techniques : part des réassureurs	-2.3	3.7	0.1	-1.3	-	0.1	-2.0	-1.7	-	-	1.9
13	Variations des provisions techniques de l'assurance sur la vie liée à des participations											
14	Frais de règlement des sinistres pour propre compte (9 + 10 + 11 + 12 + 13)	-576.3	-593.8	-135.2	-135.9	-172.9	-144.3	-175.8	-215.1	-0.6	-0.7	-60.7
15	Frais d'acquisition et de gestion	-218.5	-203.9	-27.1	-22.2	-30.4	-22.9	-83.9	-82.4	-0.6	-0.5	-48.4
16	Part des réassureurs aux frais d'acquisition et de gestion	4.8	5.0	-	-	0.0	0.0	-	-	-	-	4.6
17	Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte (15 + 16)	-213.7	-198.9	-27.1	-22.2	-30.3	-22.9	-83.9	-82.4	-0.6	-0.5	-43.8
18	Autres charges techniques pour propre compte	-17.8	-16.7	-1.5	-1.6	-7.7	-6.8	-0.2	-0.1	0.0	-	-3.8
19	Total charges de l'activité technique (assurance dommages uniquement) (14 + 17 + 18)	-807.7	-809.4	-163.9	-159.7	-211.0	-174.0	-259.8	-297.7	-1.2	-1.2	-108.2
20	Produits des placements	197.8	182.1									
21	Charges financières et frais de gestion des placements	-118.9	-91.9									
22	Résultat des placements (20 + 21)	78.9	90.2									
23	Plus-values nettes et produits financiers nets des placements de l'assurance sur la vie liée à des participations	-	-									
24	Autres produits financiers	45.6	57.1									
25	Autres charges financières	-60.7	-81.4									
26	Résultat opérationnel (8 + 14 + 17 + 18 + 22 + 23 + 24 + 25)	97.5	99.3									
27	Charges d'intérêt des dettes liées à des instruments de taux	-	-									
28	Autres produits	-	-									
29	Autres charges	-	-									
30	Produits / charges extraordinaires	-	-									
31	Bénéfice / perte avant impôt (26 + 27 + 28 + 29 + 30)	97.5	99.3									
32	Impôts directs	-21.3	-19.8									
33	Bénéfice / perte (31 + 32)	76.2	79.5									

					Affaires directes à l'étranger		Affaires indirectes													
ie, DN, mat.	RC générale		Autres branches		Ensemble		Personal accident		Health		Motor		Marine, aviation, transp.		Property		Casualty		Miscellaneous	
Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue
133.6	67.3	66.7	9.6	9.8	-	-	0.9	0.6	0.1	0.1	0.5	0.4	-	-	5.1	5.6	0.0	0.0	5.6	5.2
-19.9	-3.4	-3.3	-6.1	-6.4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
113.7	63.9	63.4	3.5	3.4	-	-	0.9	0.6	0.1	0.1	0.5	0.4	-	-	5.1	5.6	0.0	0.0	5.6	5.2
-1.0	-0.3	0.5	-0.0	0.0	-	-	-0.0	0.1	0.0	0.0	-0.0	0.0	-	-	-0.1	-0.2	-0.0	0.0	-0.0	0.0
-0.1	-	-	0.0	-0.0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
112.6	63.6	63.8	3.5	3.4	-	-	0.8	0.7	0.1	0.1	0.4	0.4	-	-	5.0	5.4	0.0	0.0	5.5	5.2
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
112.6	63.6	63.8	3.5	3.4	-	-	0.8	0.7	0.1	0.1	0.4	0.4	-	-	5.0	5.4	0.0	0.0	5.5	5.2
-72.2	-30.2	-29.9	-7.3	-7.7	-	-	-0.3	-0.2	-0.0	-0.0	-0.3	-0.3	-	-	-3.4	-3.3	-0.1	-0.0	-3.4	-3.9
12.0	0.6	0.3	4.6	4.9	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-2.8	9.5	-1.5	-0.4	-0.0	-	-	-0.1	-0.0	0.2	-0.2	-0.0	0.0	-	-	-0.1	0.0	0.0	0.0	1.7	0.4
-1.0	-2.6	7.7	0.2	-0.0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-64.0	-22.7	-23.4	-2.8	-2.9	-	-	-0.4	-0.2	0.2	-0.2	-0.3	-0.2	-	-	-3.5	-3.2	-0.0	-0.0	-1.7	-3.5
-47.6	-26.6	-25.4	0.6	-0.5	-	-	-0.4	-0.3	-	-	-0.1	-0.1	-	-	-1.6	-2.0	-0.0	-0.0	-0.0	-0.0
4.8	0.0	0.0	0.2	0.2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-42.8	-26.6	-25.4	0.7	-0.4	-	-	-0.4	-0.3	-	-	-0.1	-0.1	-	-	-1.6	-2.0	-0.0	-0.0	-0.0	-0.0
-5.2	-2.2	-2.5	-	-	-	-	-0.0	-0.0	-0.1	-	-0.0	-0.0	-	-	-0.0	-0.1	-	-	-2.2	-0.3
-112.0	-51.5	-51.3	-2.1	-3.2	-	-	-0.7	-0.5	0.1	-0.2	-0.4	-0.4	-	-	-5.2	-5.3	-0.0	-0.0	-3.9	-3.9

**Rapport sur la situation financière :
modèle quantitatif « Solvabilité individuelle »**

Monnaie: CHF
Indications en millions

		Clôture ex. 2016 Mio. CHF	Clôture ex. 2016 retraité Mio. CHF	Adaptations ex. préc. Mio. CHF	Clôture ex. ss revue Mio. CHF
Calcul du capital porteur de risque (CPR)	Différence entre valeur des actifs proches du marché et somme valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance plus valeur proche du marché des autres engagements	1'749.2	1'678.3	34.7	1'713.0
	Déductions	-88.4	-354.1	-19.2	-373.3
	Fonds propres de base	1'660.8	1'324.2	15.5	1'339.7
	Capital complémentaire	-	-	-	-
	CPR	1'660.8	1'324.3	15.4	1'339.7

		Clôture ex. 2016 Mio. CHF	Clôture ex. 2016 retraité Mio. CHF	Adaptations ex. préc. Mio. CHF	Clôture ex. ss revue Mio. CHF
Calcul du capital cible	Risque technique	274.9	277.4	1.7	279.1
	Risque de marché	290.9	272.3	-86.9	185.4
	Effets de diversification	-168.6	-163.7	35.1	-128.6
	Risque de crédit	92.9	71.9	9.5	81.4
	Montant minimum et autres effets sur le capital cible	82.8	85.0	-12.6	72.4
	Capital cible	572.9	542.9	-53.2	489.7

		Clôture ex. 2016 en %	Clôture ex. 2016 retraité en %	Adaptations ex. préc. en pts	Clôture ex. ss revue en %
Quotient SST	(CPR-MM)/CR	335.4%	280.8%	52.2pts	333.0%

**Rapport sur la situation financière :
modèle quantitatif « Bilan individuel proche du marché »**

Monnaie : CHF
Indications en millions

		Clôture ex. 2016	Clôture ex. 2016 retraité	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
Valeur des placements proche du marché	Immeubles	795.2	795.2	13.2	808.4
	Participations	27.3	27.3	2.6	30.0
	Titres à revenu fixe	992.3	992.3	102.5	1'094.8
	Prêts	414.8	419.1	-11.3	407.8
	Hypothèques	249.0	249.0	4.5	253.5
	Actions	113.7	113.7	-42.8	70.9
	Autres placements	587.3	587.3	-178.1	409.3
	Placements collectifs de capitaux	60.3	60.3	169.2	229.5
	Placements alternatifs de capitaux	151.8	151.8	28.0	179.8
	Autres placements de capitaux	375.2	375.2	-375.2	-
	Total des placements	3'179.7	3'184.1	-109.5	3'074.6
Placements financiers des assurances-vie liées à des parts de fonds	-	-	-	-	
Créances issues d'instruments financiers dérivés	1.8	1.8	2.3	4.1	
Valeur des autres actifs proche du marché	Liquidités	131.6	131.6	89.2	220.7
	Créances issues des activités d'assurance	14.8	14.8	-1.3	13.4
	Autres créances	40.9	40.9	93.2	134.1
	Autres actifs	138.3	138.3	-7.2	131.1
	Total des autres actifs	325.5	325.5	173.9	499.4
Total valeur des actifs proche du marché	Total de la valeur des actifs proche du marché	3'507.0	3'511.3	66.7	3'578.0

Valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance	Valeur estimative la meilleure possible des provisions pour engagements d'assurance	1'440.1	1'515.3	25.2	1'540.4
	Assurance directe: assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des parts de fonds)	-	-	-	-
	Assurance directe: assurance dommages	1'440.1	1'515.3	25.2	1'540.4
	Assurance directe: assurance-maladie	-	-	-	-
	Assurance directe: assurance-vie liée à des parts de fonds	-	-	-	-
	Assurance directe: autres affaires	-	-	-	-
	Réassurance active: assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des parts de fonds)	-	-	-	-
	Réassurance active: assurance dommages	-	-	-	-
	Réassurance active: assurance-maladie	-	-	-	-
	Réassurance active: assurance-vie liée à des parts de fonds	-	-	-	-
	Réassurance active: autres affaires	-	-	-	-
	Parts des réassureurs dans la valeur estimative la meilleure possible des provisions pour engagements d'assurance	-87.7	-87.7	-2.9	-90.6
	Assurance directe: assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des parts de fonds)	-	-	-	-
	Assurance directe: assurance dommages	-87.7	-87.7	-2.9	-90.6
	Assurance directe: assurance-maladie	-	-	-	-
	Assurance directe: assurance-vie liée à des parts de fonds	-	-	-	-
	Assurance directe: autres affaires	-	-	-	-
	Réassurance active: assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des parts de fonds)	-	-	-	-
	Réassurance active: assurance dommages	-	-	-	-
	Réassurance active: assurance-maladie	-	-	-	-
Réassurance active: assurance-vie liée à des parts de fonds	-	-	-	-	
Réassurance active: autres affaires	-	-	-	-	
Valeur proche du marché des autres engagements	Provisions non techniques	18.6	18.6	-6.2	12.4
	Engagements portant intérêts avec caractère de fonds de tiers	-	-	-	-
	Engagements issus d'instruments financiers dérivés	-	-	-	-
	Engagements liés aux dépôts pour réassurance cédée	7.7	7.7	-0.3	7.4
	Engagements issus des activités d'assurance	104.6	104.6	-24.1	80.5
	Autres passifs	274.5	274.5	40.5	315.0
Somme valeur estimative plus valeur proche du marché	Somme valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance plus valeur proche du marché des autres engagements	1'757.8	1'833.0	107.2	1'865.0

Différence entre valeur des actifs proches du marché et somme valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance plus valeur proche du marché des autres engagements	1'749.2	1'678.3	34.7	1'713.0
--	----------------	----------------	-------------	----------------

